



ENQUETE SUR LES RESSOURCES ECONOMIQUES DES ETUDIANT·ES

Analyse des résultats
Rapport de synthèse descriptif
Juin 2021

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE L'ENQUETE	3
METHODES DE L'ENQUETE	3
STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE	3
INTERPRETATION DES RESULTATS	3
RESULTATS.....	4
CARACTERISTIQUES DES REpondant·ES	4
<i>Situation à l'université</i>	<i>5</i>
ETUDES	6
RESSOURCES	9
<i>Apports familiaux.....</i>	<i>11</i>
<i>Activité rémunérée.....</i>	<i>12</i>
<i>Aide financière du Service Social Étudiant de l'ULB.....</i>	<i>13</i>
<i>Aide sociale du CPAS.....</i>	<i>14</i>
<i>Allocations de chômage.....</i>	<i>14</i>
SITUATION FINANCIERE	15
LOGEMENT	18
<i>Matériel informatique.....</i>	<i>19</i>
APPUI FAMILIAUX.....	21
EXPERIENCES PERSONNELLES	23
EN CONCLUSION	26

OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Dans la continuité de l'objectif premier de l'Observatoire de la Vie Étudiante, récolter des informations concernant les conditions de vie et d'études des étudiant-es afin de nourrir les décisions prises par la Commission aux affaires sociales étudiante, cette enquête questionne les étudiant-es sur leurs ressources économiques.

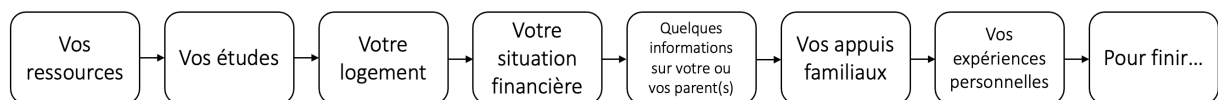
En novembre 2020, étant à nouveau dans une période de confinement, nous souhaitons mieux comprendre la situation économique des étudiant-es dans le but de développer les réponses les plus adaptées à leur situation. Et ce, en identifiant les facteurs constituant un tremplin pour les études et ceux pouvant affecter la réussite des étudiant-es.

METHODES DE L'ENQUETE

Pour obtenir ces données, l'Observatoire de la Vie Étudiante a diffusé un questionnaire construit en collaboration avec Joël Girès, un chercheur spécialisé dans le domaine des inégalités financières. La population concernée par cette enquête était les étudiant-es inscrit-es à l'ULB en bachelier (première année et poursuite de cursus), en master ainsi qu'en master de spécialisation. Cette enquête, publiée en français et en anglais, apporte des données quantitatives et qualitatives sur la situation financière des étudiant-es de l'ULB.

La diffusion du questionnaire a été faite par un mail d'invitation envoyé à chaque étudiant-e, signé par le vice-recteur aux affaires étudiantes. Une invitation à participer à l'enquête a également été faite via l'onglet « Mes enquêtes » sur MonULB. Conformément aux règles éthiques, les traitements des réponses individuelles sont strictement anonymisés.

STRUCTURE DU QUESTIONNAIRE



INTERPRETATION DES RESULTATS

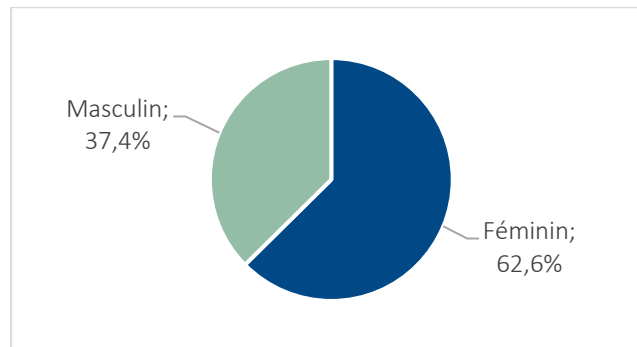
Il est important de préciser qu'il faut interpréter les résultats de cette enquête avec précaution. Les résultats fournis sont à considérer comme des indicateurs de la situation économique globale des étudiant-es. Les réponses ouvertes rapportées dans ce rapport sous la mention « Autre » ont été formulées par un nombre restreint de répondant-es, ces réponses apportent des compléments d'information d'ordre qualitatif ou à titre d'exemple.

RESULTATS

Le questionnaire a été envoyé aux 32.764 étudiant·es de bachelier, de masters ainsi qu'aux étudiant·es de masters de spécialisation, auxquels il faut retirer 41 adresses mails invalides. Nous avons obtenu un **taux de participation de 17,3%**. Après nettoyage de la base de données, **le taux de réponses pris en compte pour les analyses est de 13,1%**. Parmi ces 13,1%, on comptabilise **82,6% de réponses complètes**.

CARACTERISTIQUES DES REpondant·ES

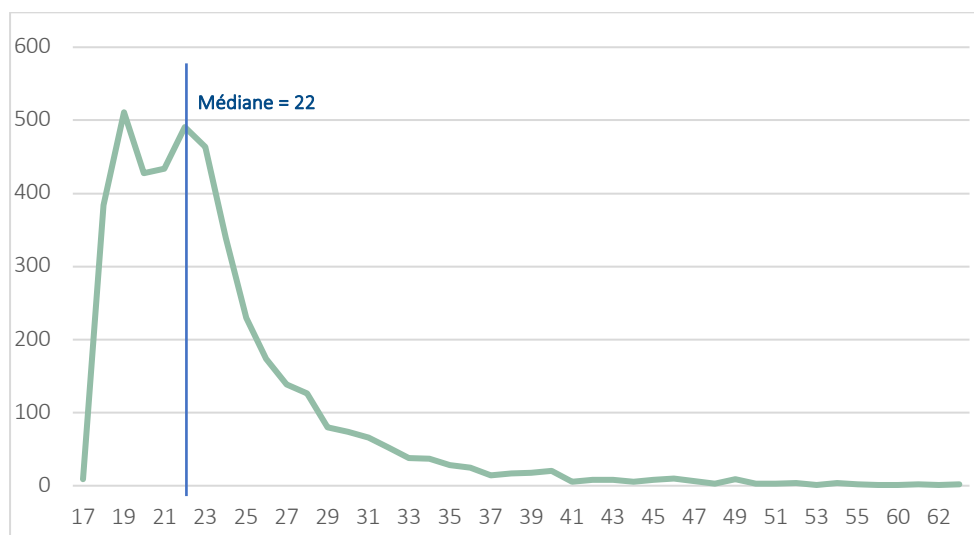
Répartition des étudiant·es en fonction du **genre**



⇒ On observe une légère différence statistiquement significative dans le sens d'une surreprésentation du genre féminin par rapport à l'ensemble de la population étudiante de l'ULB (58,1% de genre féminin et 41,9% de genre masculin).

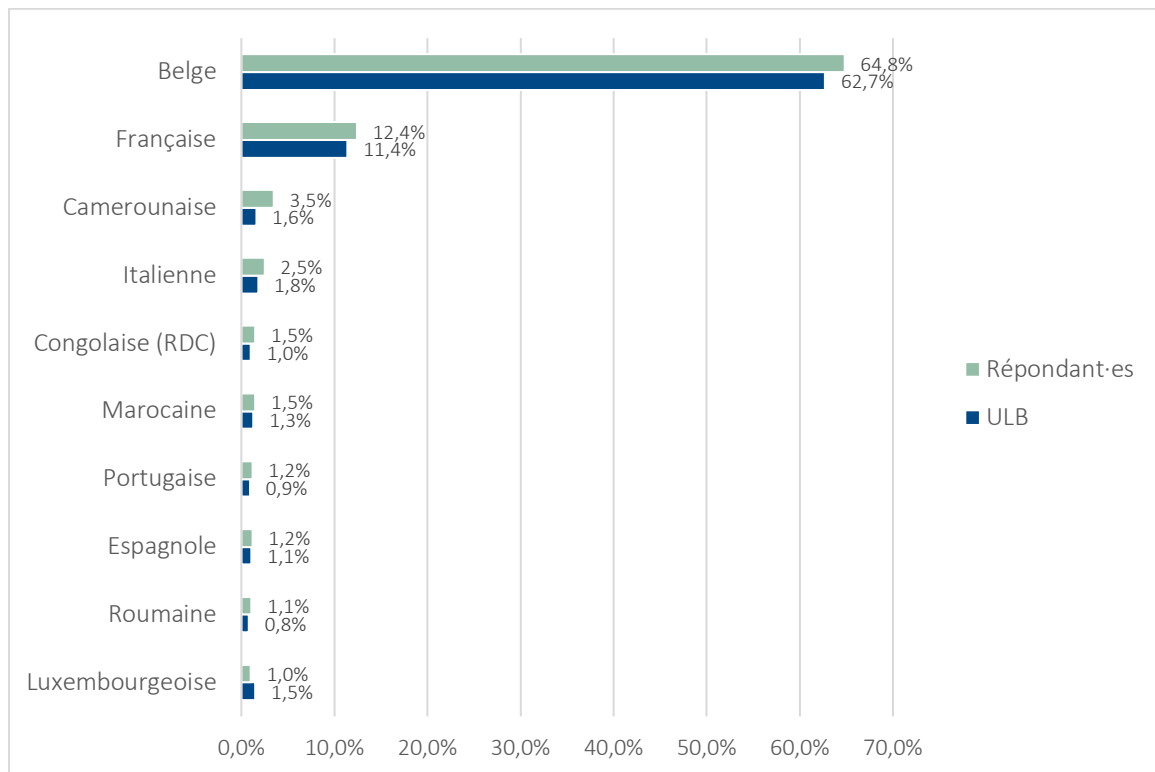
La **moyenne d'âge** des répondant·es est de **23,6 ans** ; E-T = 5,6 (Min = 17 ; max = 70). La majorité des étudiant·es ont entre 18 et 26 ans (80,7% d'entre eux·elles).

Répartition des répondant·es par **âge**



⇒ La répartition par âge des répondant·es à cette enquête est semblable à celle de l'ensemble des étudiant·es de l'ULB, dont la moyenne est de **23,3 ans**.

Répartition des répondant-es par nationalité



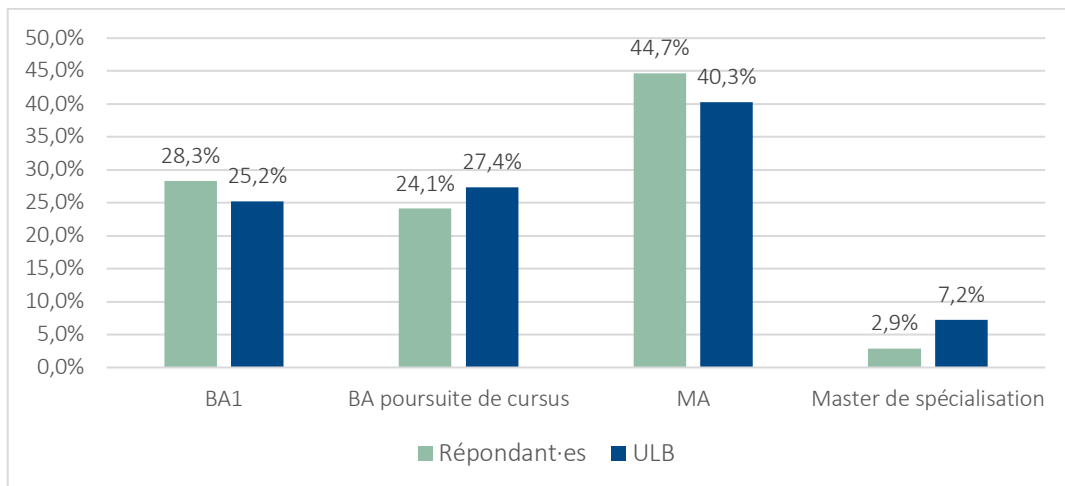
SITUATION À L'UNIVERSITÉ

Répartition des répondant-es en fonction de leur faculté d'appartenance

	N	% sur le nb de répondant-es	Population globale de l'ULB en %
Faculté de Philosophie et Sciences sociales	899	20,7%	15,9%
Faculté de Lettres, Traduction et Communication	460	10,6%	8,8%
Faculté de Droit et de Criminologie	512	11,8%	12,1%
Solvay Brussels School of Economics and Management	413	9,5%	12,5%
Faculté des Sciences psychologiques et de l'éducation	536	12,3%	11,0%
Faculté d'Architecture (La Cambre-Horta)	163	3,8%	4,3%
Faculté des Sciences	405	9,3%	8,4%
École polytechnique de Bruxelles	122	2,8%	3,7%
Faculté de Médecine	332	7,6%	12,5%
Faculté de Pharmacie	83	1,9%	2,2%
Faculté des Sciences de la Motricité	182	4,2%	4,8%
École de Santé publique	159	3,7%	2,2%
Institut d'études européennes	15	0,3%	0,1%
École interfacultaire de bioingénieurs	61	1,4%	1,5%

⇒ Ces chiffres sont relativement représentatifs de la répartition réelle de l'ensemble des étudiant-es au sein des facultés. On observe une légère surreprésentation des étudiant-es en Faculté de Philosophie et sciences sociales et une légère sous-représentation des étudiant-es de la SBSE&M ainsi que de la Faculté de Médecine.

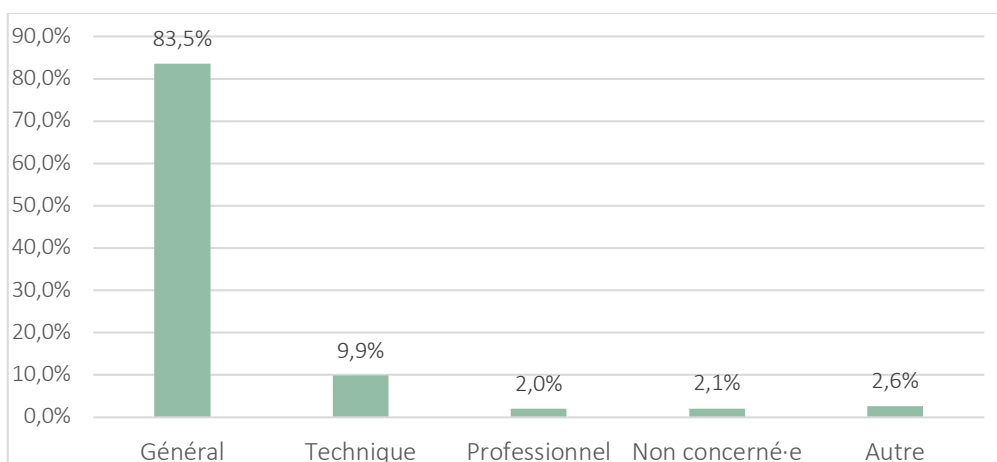
Répartition des répondant·es en fonction de leur **niveau d'étude**



⇒ On constate une faible différence statistiquement significative entre la répartition dans les différents niveaux d'études des répondant·es de l'enquête et de l'ensemble des étudiant·es de l'ULB : sous-représentation des étudiant·es de BA poursuite de cursus et de master de spécialisation.

ETUDES

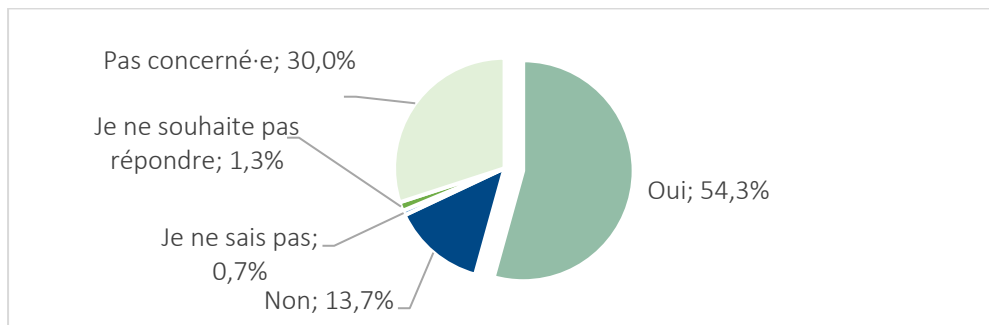
Type d'enseignement d'obtention du diplôme d'études secondaires (CESS ou autre)



La majorité de répondants ont suivi l'enseignement secondaire général avant d'entamer leurs études universitaires.

Autre : les répondant·es mentionnent des diplômes issus d'autres pays (France, Italie, Argentine, Liban, Cameroun, etc.) ou d'autres système (École Européenne, promotion sociale, Jury). La plupart sont comparables au diplôme d'enseignement secondaire de type général en Belgique. Quelques personnes précisent avoir obtenu un diplôme dans un enseignement de type artistique ou encore scientifique. Certain·es mentionnent leur examen d'admission à l'ULB.

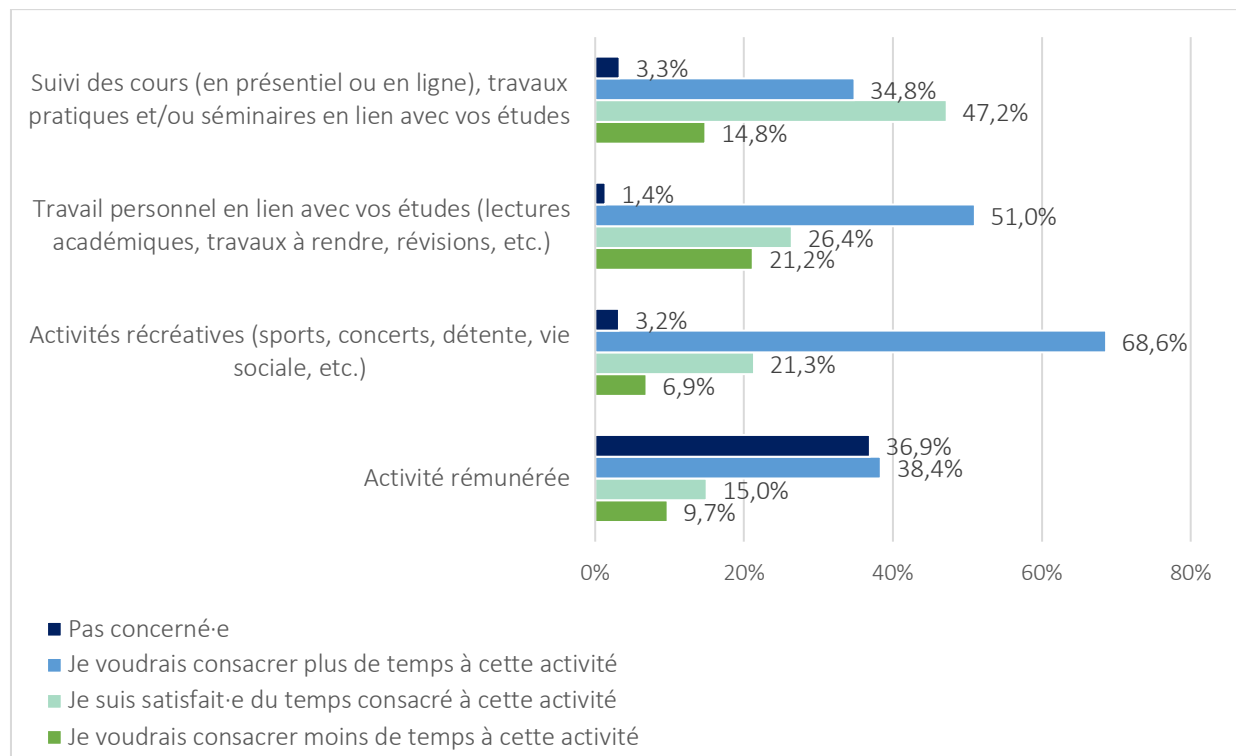
La réussite étant liée à la précarité, il était demandé aux répondant-es d'indiquer s'ils-elles avaient **validé au moins 45 crédits** lors pour l'année 2019-2020.



Les répondant-es ont indiqué le **temps qu'ils-elles estimaient avoir passé en moyenne à chacune des activités ci-dessous depuis le début de cette année académique.**¹

	Moyenne	Écart-Type
Suivi des cours (en présentiel ou en ligne), travaux pratiques et/ou séminaires en lien avec vos études	15,6 heures par semaine	10,7
Travail personnel en lien avec vos études (lectures académiques, travaux à rendre, révisions, etc.)	16,1 heures par semaine	12,2
Activités de loisirs volontaires (sport, concerts, détente, vie sociale, engagement bénévole, etc.)	9,2 heures par semaine	9,5

Ci-après, un graphique reprenant leur **niveau de satisfaction relatif au temps consacré à chacune de ces activités.**

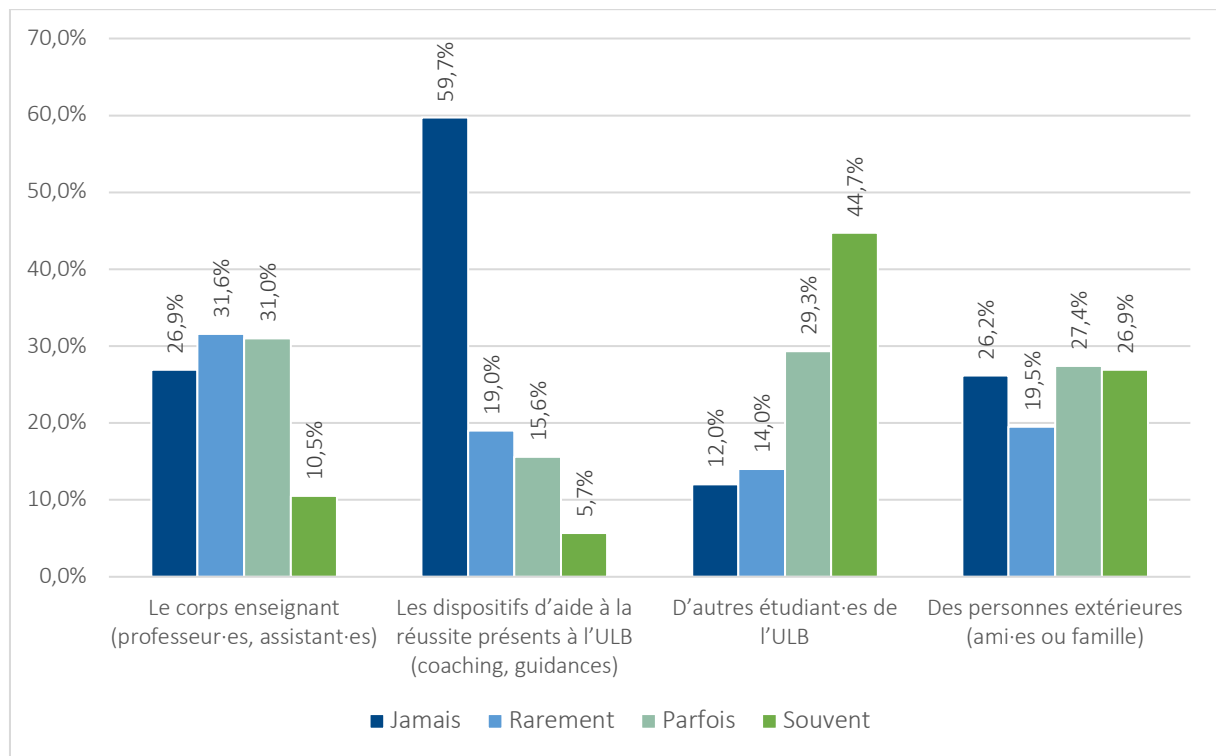


Graphique 1 : Satisfaction relative au temps consacré à leurs activités

¹Ce temps est exprimé en heure(s) par semaine et la moyenne est calculée après la suppression des valeurs supérieures à 60.

Les étudiant·es se disent généralement satisfait·es du temps passé pour suivre leurs cours, travaux pratiques et/ou séminaires (15h par semaine). On constate qu'ils-elles auraient aimé consacrer plus de temps à leurs loisirs (9h par semaine) ainsi qu'à leur travail personnel (16h par semaine). Concernant l'activité rémunérée, les personnes se disent majoritairement non concernées ou en attente de pouvoir y consacrer plus d'heures par semaine.

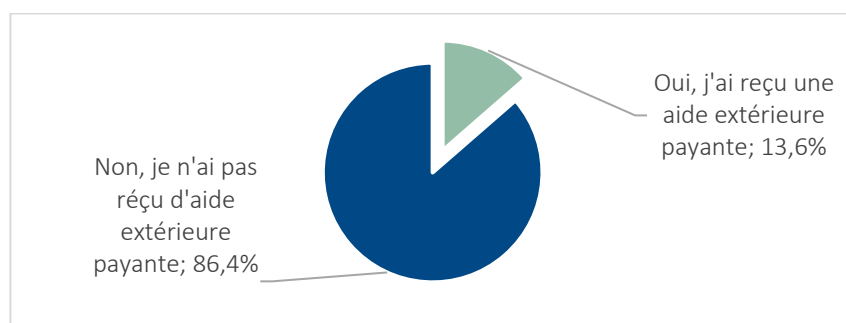
Les répondant·es étaient également questionné·es au sujet **des personnes sur lesquelles ils-elles avaient pu compter en cas de difficultés liées à leurs études** (suivi des cours, préparation de vos travaux et examens, etc.).



Graphique 2 : Personnes ressources dans le cadre des études

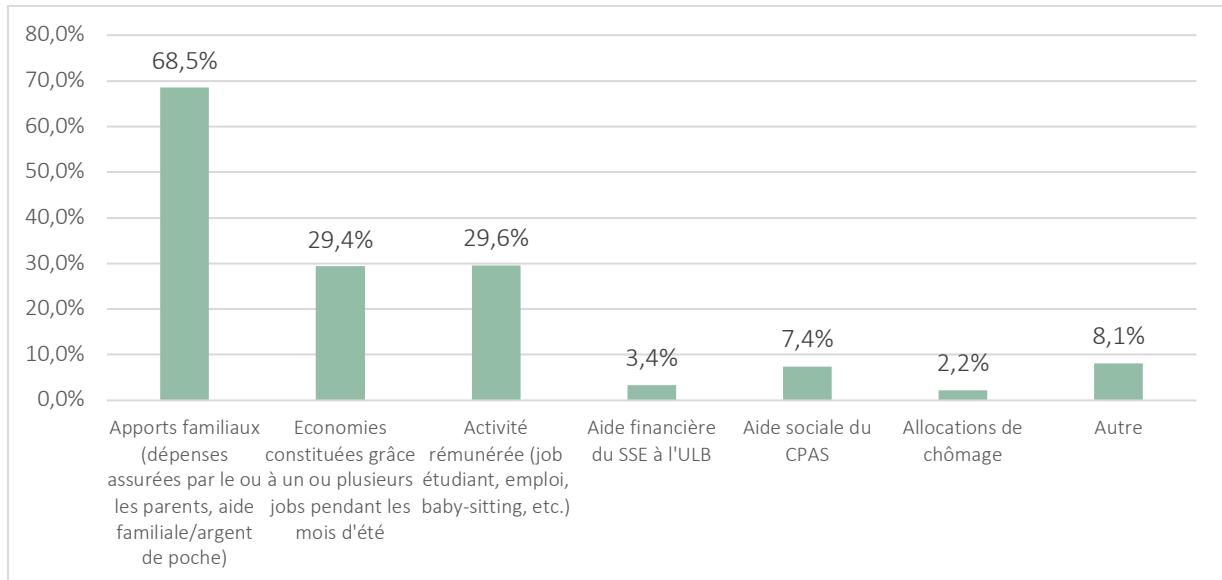
Les étudiant·es indiquent majoritairement avoir fait appel à l'aide d'autres étudiant·es ou de personnes extérieures, et moins régulièrement à leurs professeur·es et assistant·es. On constate que les dispositifs d'aide à la réussite n'ont jamais été consultés par 6 étudiant·es sur 10.

Enfin, **13,6% des répondant·es** ont indiqué avoir eu **recours à une aide extérieure payante pour les soutenir dans leurs apprentissages** (cours particuliers) durant l'année académique 2019-2020 et/ou durant l'année académique en cours.



RESSOURCES

Ci-dessous, un graphique reprenant la ou les **ressource(s) financière(s) dont les répondant-es ont indiqué disposer pour couvrir l'ensemble de leurs dépenses** (loisir, alimentation, loyer s'ils habitent hors du domicile familial, frais de syllabus, etc.) depuis le début de l'année académique.

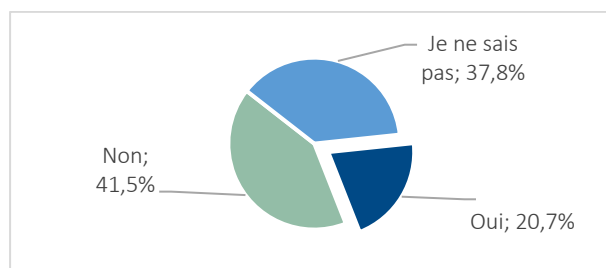


Graphique 3 : Ressources financières

On constate que les principales ressources financières proviennent de la famille et, pour près de 3 étudiant-es sur 10, de leur(s) activité(s) rémunérée(s) pendant l'été et/ou l'année scolaire.

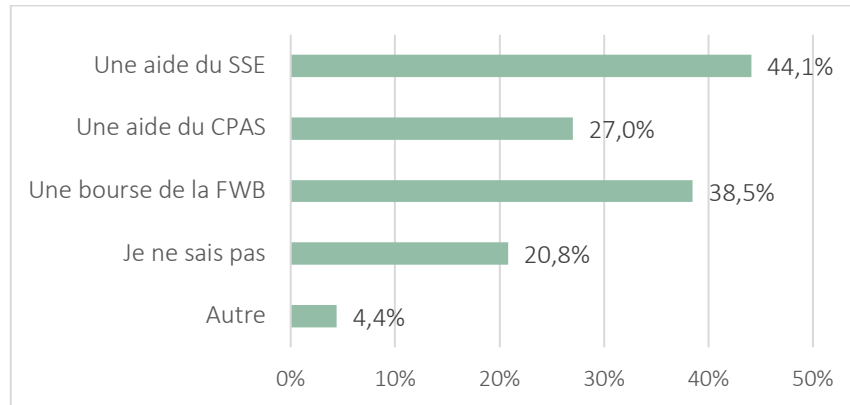
Autre : les réponses font principalement référence aux bourses (d'état, FWB, française, luxembourgeoise, d'études, étrangère, etc.) ou aux allocations et aides (familiales, sociales, d'études, de remplacement, etc.) ainsi qu'à différents types de pension (orphelin, de retraite, de survie, alimentaire, handicap, etc.). Quelques personnes indiquent bénéficier d'une aide financière de la mutuelle ou encore d'indemnités d'invalidités, d'interruption de carrière, des revenus de solidarité active, etc. Certain-es indiquent être en attente d'aides ou signalent la perte de leur(s) aide(s) pour diverses raisons. Quelques personnes évoquent la perte de leur activité rémunérée. Certain-es mentionnent n'avoir aucun revenu ou encore ne bénéficier d'aucune aide. D'autres font référence à des emprunts bancaires, des prêts étudiants, au fait de dépendre du salaire de leur conjoint-e, vivre chez leur(s) parent(s) ou un membre de la famille prenant en charge les frais basiques, etc.

Les répondant-es étaient ensuite amené-es à indiquer s'il y avait des **aides financières** (Service Social de l'ULB, CPAS, bourse, etc.) dont ils-elles pensaient **pouvoir bénéficier cette année mais à auxquelles ils-elles n'ont pas eu recours**. 20,7 % le pensent et près de 40 % ne savent pas s'ils-elles pourraient bénéficier d'aide.



Graphique 4 : Droit aux aides financières

Il était ensuite demandé aux **20,7%** (878 personnes) pensant qu'il aurait été possible de bénéficier d'aides financières cette année mais qui n'y ont pas eu recours, de préciser de quelle(s) aide(s) il s'agissait.



Graphique 5 : Aides non sollicitées

Autre : les répondant-es mentionnent essentiellement des bourses ou des aides externes autres qu'une bourse de la FWB (françaises, luxembourgeoise, étrangère). Quelques répondant-es signalent un refus ou l'attente d'une réponse de la FWB. Certain-es indiquent des aides liées à leur logement, à la réduction du minerval, à l'achat de leurs syllabus, dans le cadre d'un Erasmus, pour la crèche d'un enfant, pour du matériel informatique ou encore des aides pour une situation de handicap ou du chômage. D'autres évoquent des fonds privés ou une prime de blocus en juin.

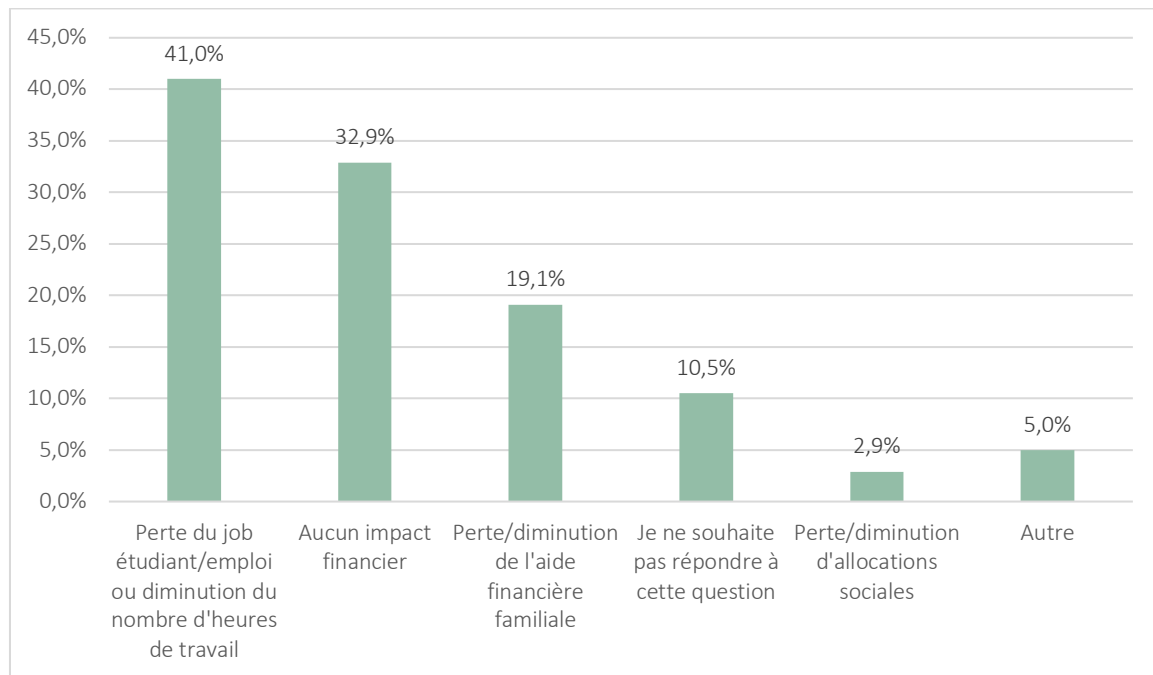
Ci-dessous les **raisons pour lesquelles ces 878 étudiant-es n'ont pas eu recours aux aides financières** dont ils-elles pensaient pourtant pouvoir bénéficier :

41,0%	Les démarches administratives vous découragent
41,0%	Vous ne savez pas comment demander ces aides financières
35,8%	Vous n'avez pas assez d'informations
29,0%	Vous ne vous êtes pas senti-e légitime à recevoir une aide financière
7,4%	Vous préférez ne pas dépendre des aides financières
18,5%	Autre

Tableau 1 : Justifications

Autre : certain-es répondant-es n'ayant pas eu recours aux aides financières font référence aux refus de leur demande pour cette année ou l'année précédente. D'autres mentionnent le fait de ne pas être éligibles, de ne pas y avoir droit. Certain-es estiment également ne pas encore y avoir eu recours étant donné l'absence de réponse suite à leur demande. D'autres indiquent avoir dépassé les délais dans la soumission de leur demande ou être arrivé-es trop tard en Belgique. Des étudiant-es signalent être en train de préparer leur demande (documents à fournir, résolution de problèmes administratifs, etc.). Quelques répondant-es indiquent ne pas y avoir eu droit car leur(s) parent(s), ou équivalent, gagne(nt) trop que pour pouvoir en bénéficier. Certain-es mentionnent que l'obtention de ces aides en Belgique est très compliquée pour des étudiant-es étranger-es. Quelques répondant-es mettent en évidence des cas plus spécifiques : découragé-es des expériences précédentes ou par la situation sanitaire actuelle ; par honte ; par méconnaissance des aides dont ils-elles peuvent bénéficier (belge ou autre) ; car les modalités changent chaque année ou encore parce qu'il y a trop de renseignements à fournir ; car ils-elles n'ont pas encore eu le temps de soumettre la demande ; parce qu'ils-elles ne sont pas en ordre administrativement (frais académiques, registre national, etc.) ; pour laisser d'autres personnes bénéficier d'une aide ; car il leur reste une partie de l'aide financière de l'année précédente ; par peur des contrôles ; etc.

Dans le contexte de la situation sanitaire, il était important de questionner les étudiant·es sur l'impact de la crise du coronavirus sur leurs revenus par rapport à l'année passée.



Autre : les réponses font référence à la difficulté/l'impossibilité de trouver un job en cette période ; à la perte d'opportunités ou d'emploi ; à la diminution de leur salaire, de celui des parents ou du partenaire ; à la diminution de l'aide financière dû au décès d'un parent ; à l'augmentation des dépenses (nourriture, ordinateur, consultations, etc.) ; au coût élevé de la vie ; à la diminution des économies personnelles ; à l'impossibilité de réaliser des économies ; aux dépenses inutiles dans un loyer pour un kot inoccupé ; à un changement/nouvel emploi (heures de travail et revenus plus élevés) ; au fait de vivre du chômage (le leur ou celui d'une tierce personne) ; au fait de bénéficier d'aides supplémentaires ; à la démotivation ; aux situations difficiles voire catastrophiques notamment en lien avec la charge familiale ; au fait d'être nouveaux-elles à l'université ou en Belgique.

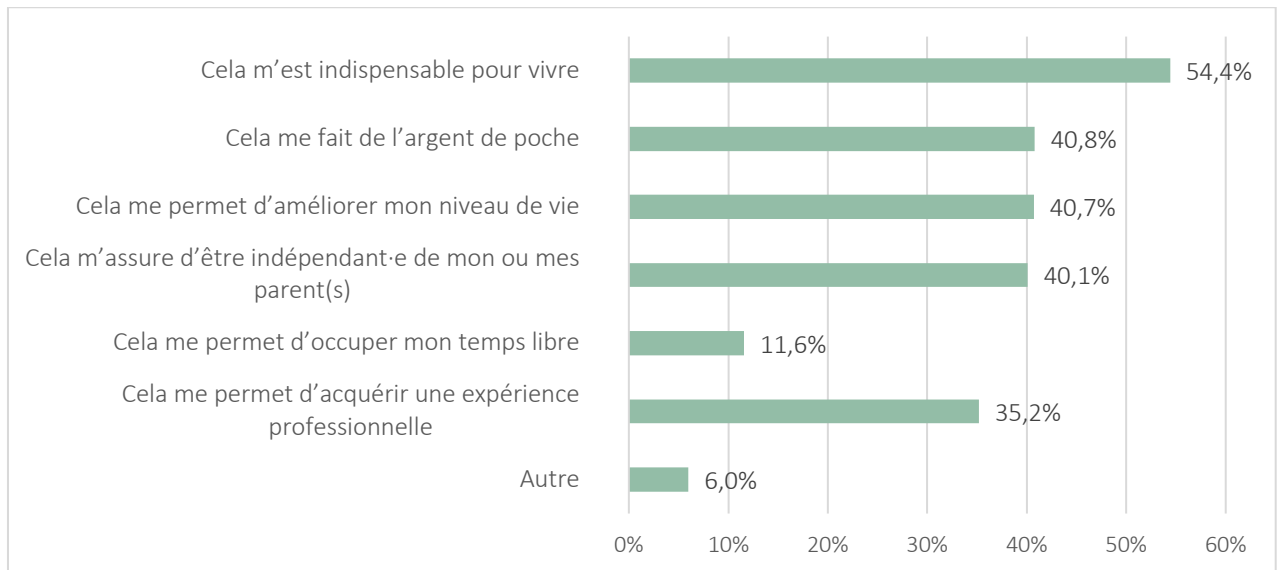
APPORTS FAMILIAUX

Parmi les 68,5% de répondant·es bénéficiant d'apports familiaux (dépenses assurées par le ou les parent(s), aide familiale/argent de poche), on observe un **montant moyen perçu** de leur famille de **357,3€ par mois (E.T = 375,7 ; P₂₅ = 100,0€ ; P₅₀/médiane = 250,0€ ; P₇₅ = 500,0€)**. On note la présence de valeurs extrêmes impactant la moyenne.

ACTIVITE REMUNEREE

Les étudiant-es ayant une activité rémunérée ont indiqué un **salaire mensuel net moyen de 753,7€ par mois (E.T = 880,4 ; P₁ = 250,0€ ; P₂/médiane = 450,0€ ; P₃ = 904,5€)**, après suppression des valeurs supérieures à 10.000€². La médiane est ici à considérer comme un indicateur plus fiable, la moyenne étant fortement impactée par des valeurs extrêmes non-représentatives de la réalité de la majorité des étudiant-es qui travaillent. Les répondant-es exerçant une activité rémunérée ont estimé travailler en moyenne **16,5 heures par semaine (E.T = 12,1 ; P₂₅ = 8,0h/sem ; P₅₀/médiane = 14,8h/sem ; P₇₅ = 20,0h/sem)** (après suppression des valeurs supérieures à 85³).

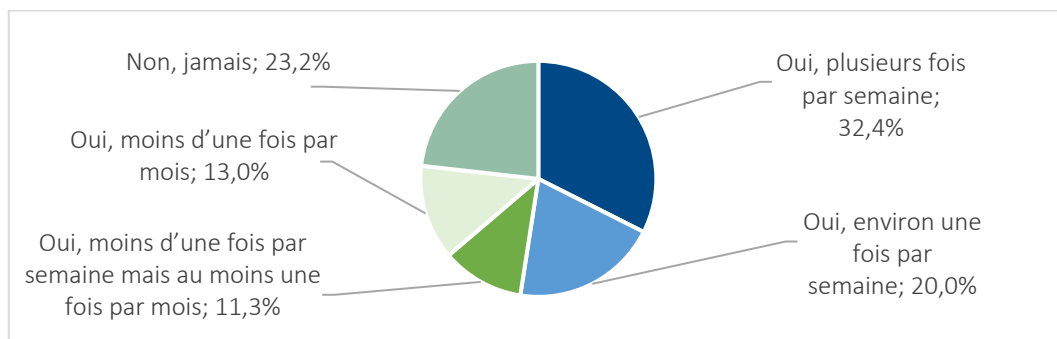
Raisons évoquées quant à la pratique d'une ou de plusieurs activités rémunérées



On observe que les activités rémunérées sont indispensables pour la moitié des étudiant-es.

Autre : les réponses font référence au le fait qu'il s'agit de leur activité professionnelle de base. Certain-es indiquent travailler pour payer des frais dans le cadre de leurs études ou des frais de logement, transport ou médicaux. D'autres travaillent pour d'aider leur(s) parent(s), économiser, par plaisir, etc.

Enfin, il était demandé aux personnes exerçant une activité rémunérée s'il leur était déjà arrivé de **rater des cours pour travailler à cause de cette/ces activité(s) rémunérée(s)**.



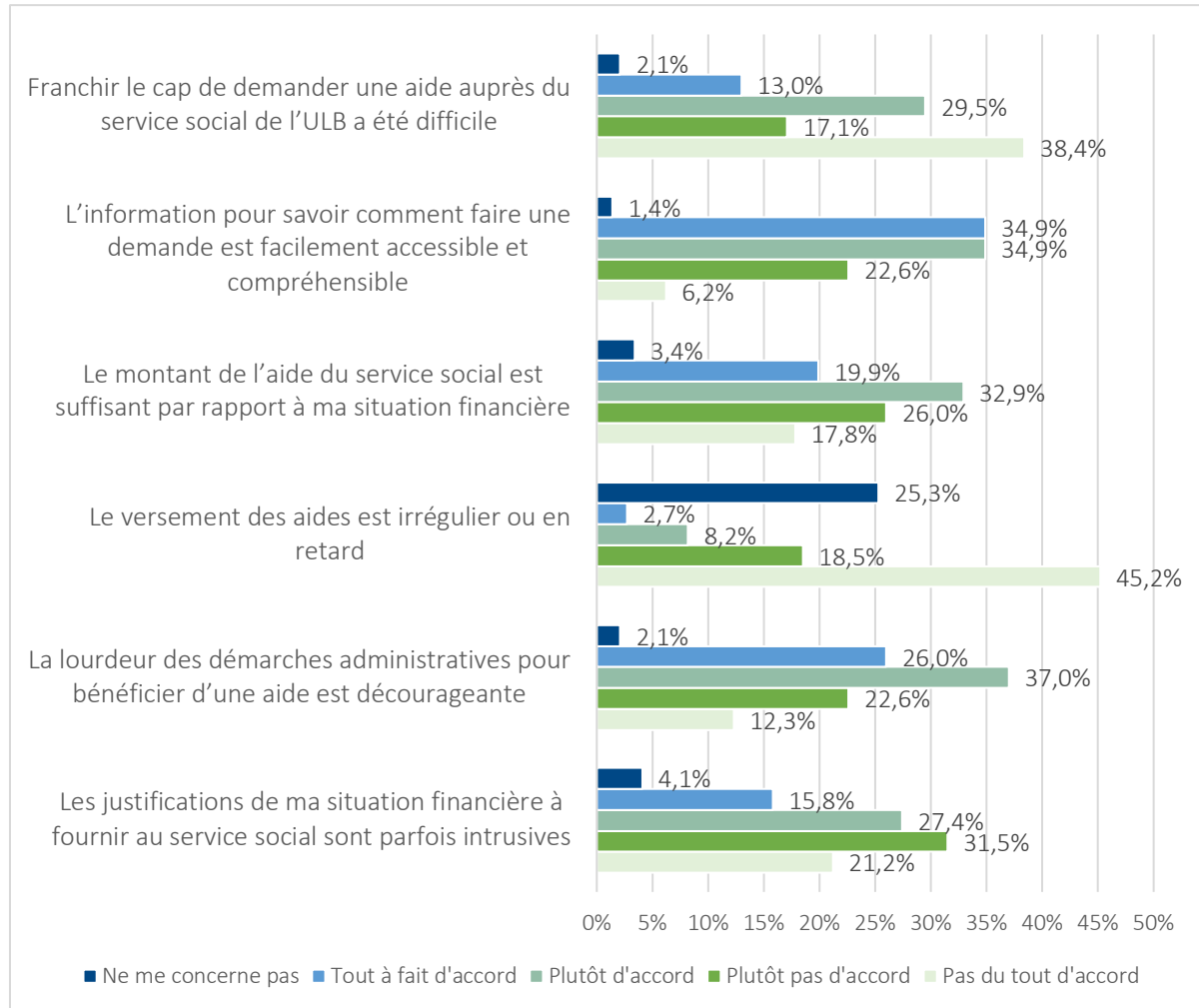
Graphique 6 : Impact de l'emploi sur la présence en cours

² Les réponses égales ou supérieures à 10000€ sont considérées comme valeurs aberrantes et ne sont pas prises en compte dans les moyennes.

³ Les réponses égales ou supérieures à 85h sont considérées comme valeurs aberrantes et ne sont pas prises en compte dans les moyennes.

AIDE FINANCIERE DU SERVICE SOCIAL ÉTUDIANT DE L'ULB

Les **146 étudiant·es bénéficiant d'une aide financière du Service Social Étudiant de l'ULB** ont indiqué une aide moyenne de **138,5€ par mois (E.T = 194,8 ; P₂₅ = 17,4€ ; P₅₀/médiane = 50,0€ ; P₇₅ = 198,5€)**. Ils-elles étaient ensuite questionné·es sur leur **positionnement** par rapport aux propositions ci-dessous :

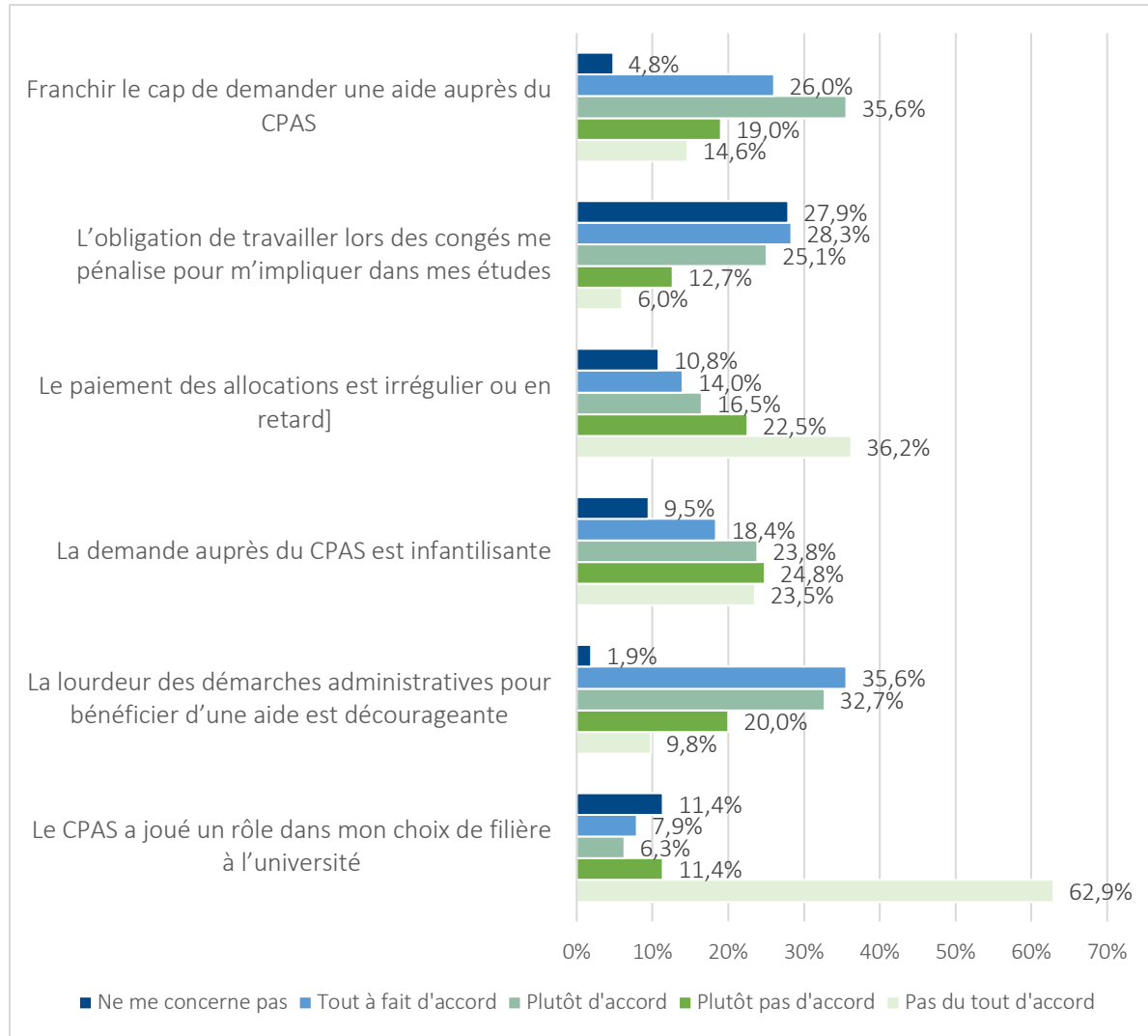


Graphique 7 : Expérience avec le SSE

Les personnes bénéficiant d'un aide du SSE estiment que le cap a été plutôt facile à franchir pour l'introduction d'une demande d'aide, que les informations étaient accessibles et compréhensibles et les versements réguliers et arrivés à temps. En ce qui concerne les démarches administratives, les justifications à apporter ainsi que les montants alloués, les avis semblent plus partagés.

AIDE SOCIALE DU CPAS

Les 316 étudiant·es bénéficiant d'une aide financière du CPAS, estiment recevoir en moyenne **689,9€ par mois** (E.T = 247,3 ; P₂₅ = 571,0€ ; P₅₀/médiane = 639,3€ ; P₇₅ = 900,0€). Concernant cette aide, les répondant·es étaient questionné·es sur leur **positionnement** par rapport aux différentes propositions ci-dessous :



Graphique 8 : Expérience avec le CPAS

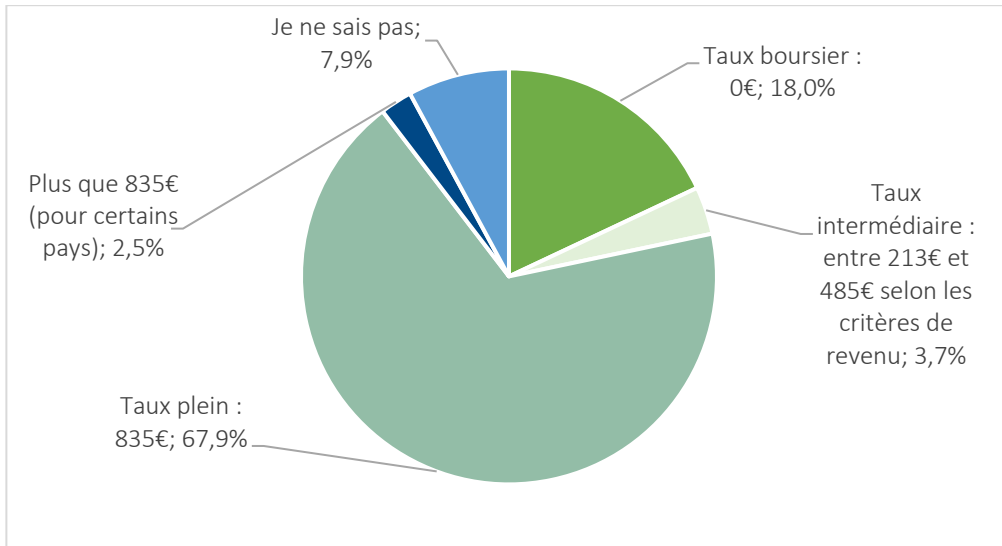
Contrairement aux personnes indiquant bénéficier d'une aide du SSE, les personnes bénéficiant d'une aide du CPAS estiment que le cap a été plutôt difficile à franchir pour l'introduction d'une demande d'aide. La plupart des répondant·es a indiqué que l'obligation de travailler lors des congés les pénalise dans le cadre de leurs études. Cependant, les informations étaient accessibles et compréhensibles et le paiement des allocations s'avère régulier et arrivé à temps. Concernant les démarches administratives ainsi que le caractère infantilisant d'une demande auprès du CPAS, les avis semblent aussi plus partagés.

ALLOCATIONS DE CHOMAGE

Les 93 étudiant·es bénéficiant d'une allocation de chômage indiquent recevoir une allocation moyenne de **930,2€ par mois** (E.T = 444,2 ; P₂₅ = 555,0€ ; P₅₀/médiane = 1000,0€ ; P₇₅ = 1295,0€).

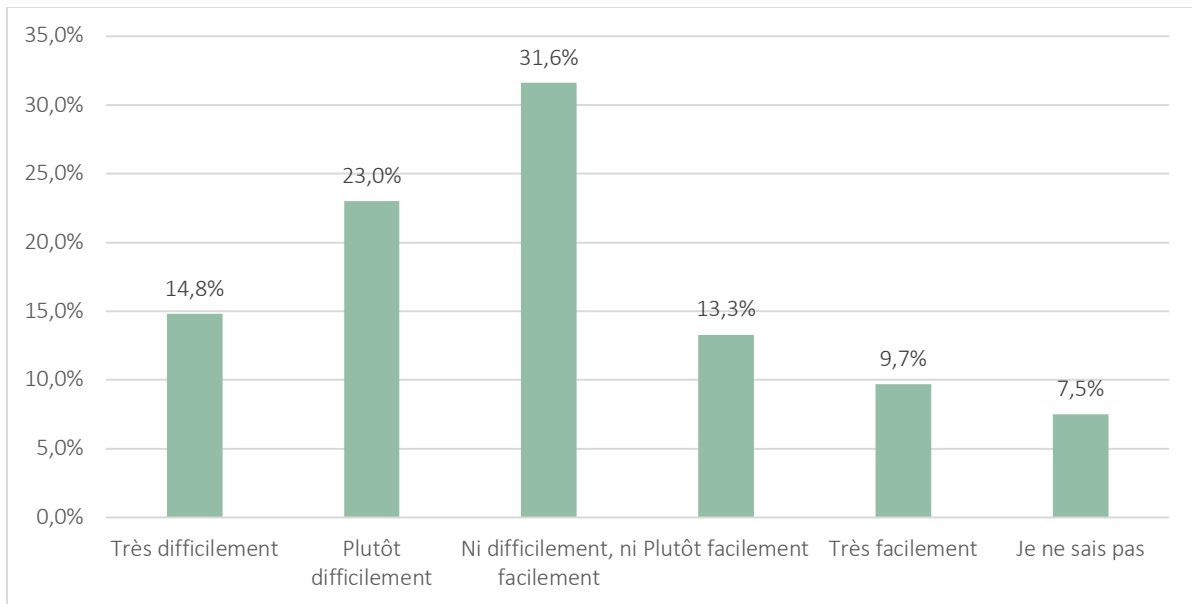
SITUATION FINANCIERE

Dans un premier temps, le montant du minerval payé par les répondant-es pour l'année académique 2020-2021 :



⇒ Au regard des chiffres de l'ULB, dans cet échantillon, les étudiant-es boursier-es sont surreprésenté-es par rapport aux étudiant-es payant un taux plein qui sont eux-elles sous-représenté-es.

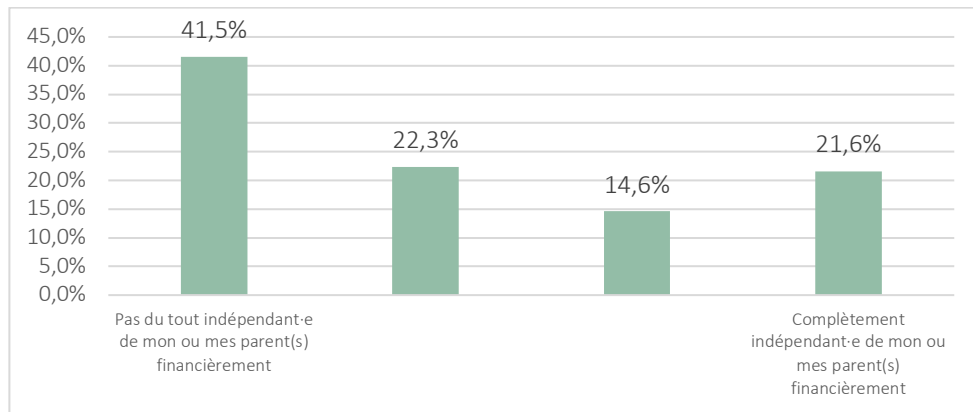
Les répondant-es ont ensuite évalué la **difficulté ou la facilité avec laquelle ils-elles ou leur famille ont pu payer le minerval cette année.**



Graphique 9 : Difficulté de paiement du minerval

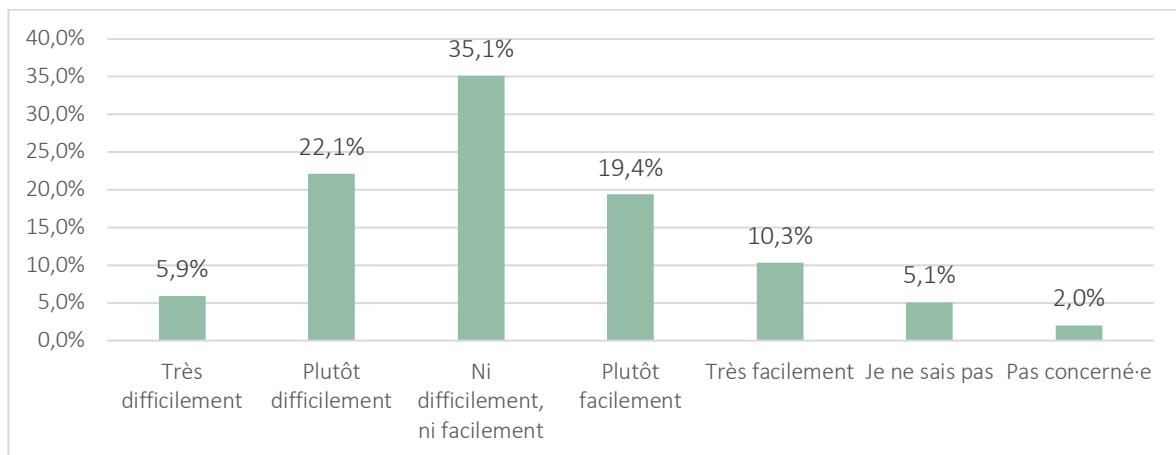
Le paiement du minerval de cette année académique semble avoir été difficile voire très difficile pour plus d'un tiers des répondant-es.

Après cela, les répondant·es ont indiqué s'ils-elles étaient **financièrement indépendant·es de leur(s) parent(s)**.



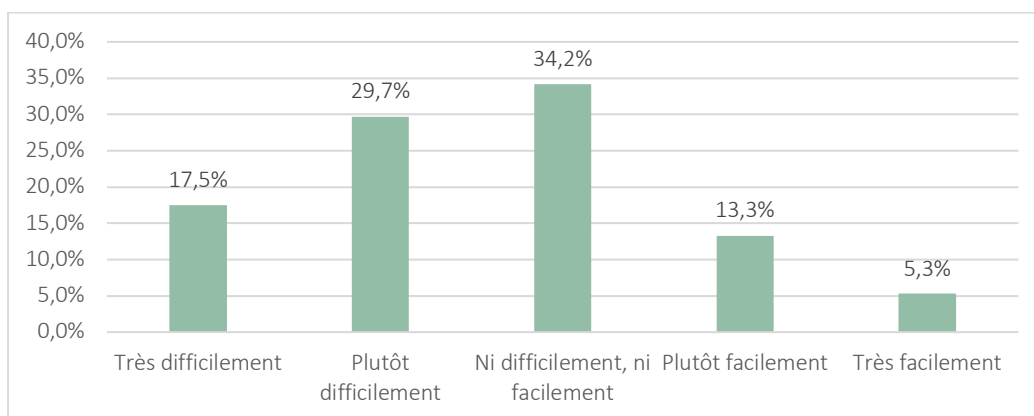
Graphique 10 : Indépendance financière

Il leur était également demandé la manière dont **leur(s) parent(s) nouaient habituellement les deux bouts en fin de mois.**⁴



Graphique 11 : Fin de mois pour les parents

Ensuite, les répondant·es étaient questionné·es sur la **manière dont eux-elles-mêmes nouaient personnellement les deux bouts en fin de mois.**⁵

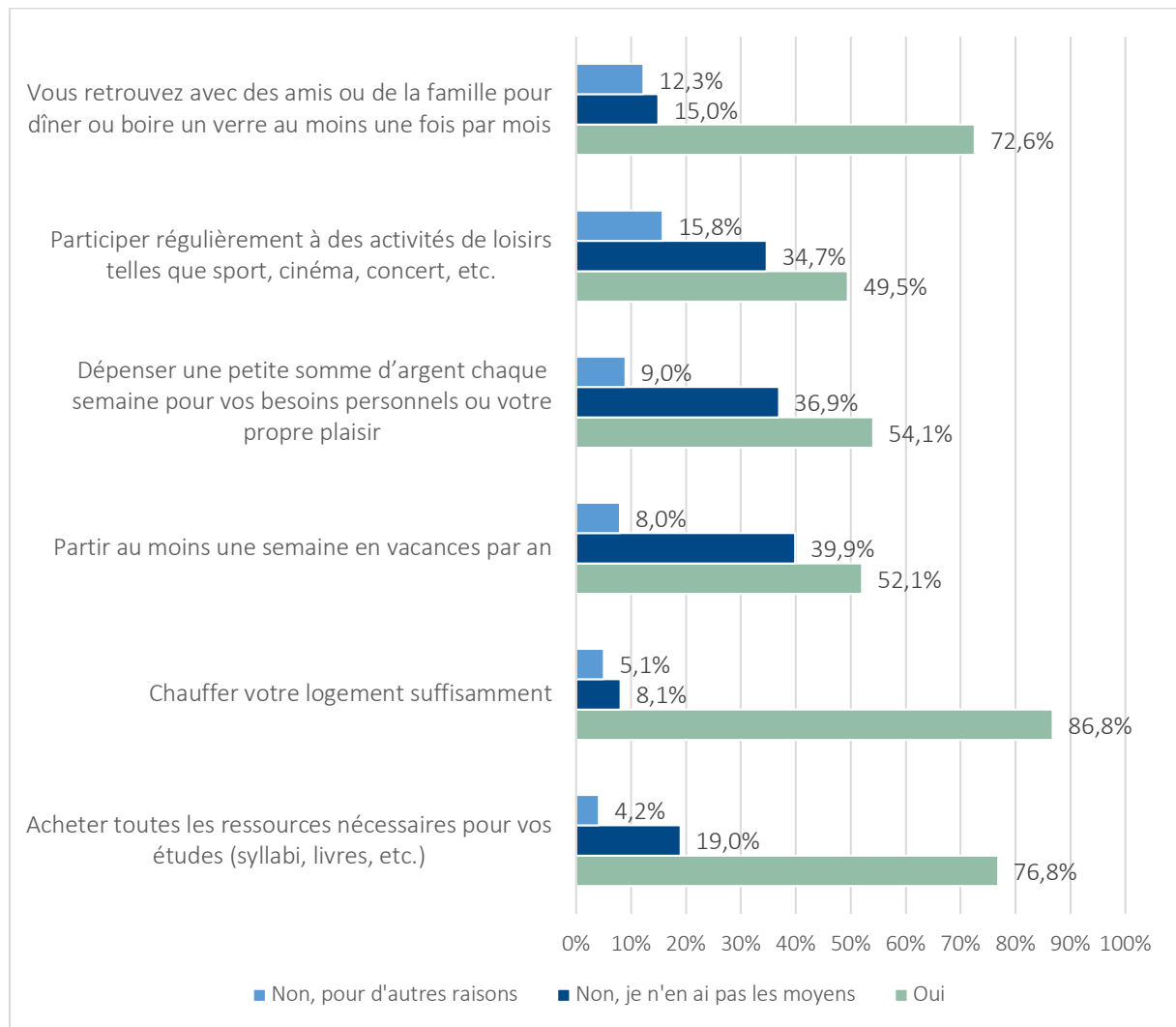


Graphique 12 : Fin de mois pour les étudiant·es

⁴ Cette question était posée aux étudiant·es déclarant **vivre chez leurs parents** en semaine en période de cours.

⁵ Cette question était posée aux étudiant·es déclarant **ne pas vivre chez leur(s) parent(s)** en semaine en période de cours.

Enfin, les étudiant-e-s ont indiqué **s'ils-elles pouvaient se permettre les dépenses suivantes**, à supposer qu'ils-elles souhaitaient le faire :

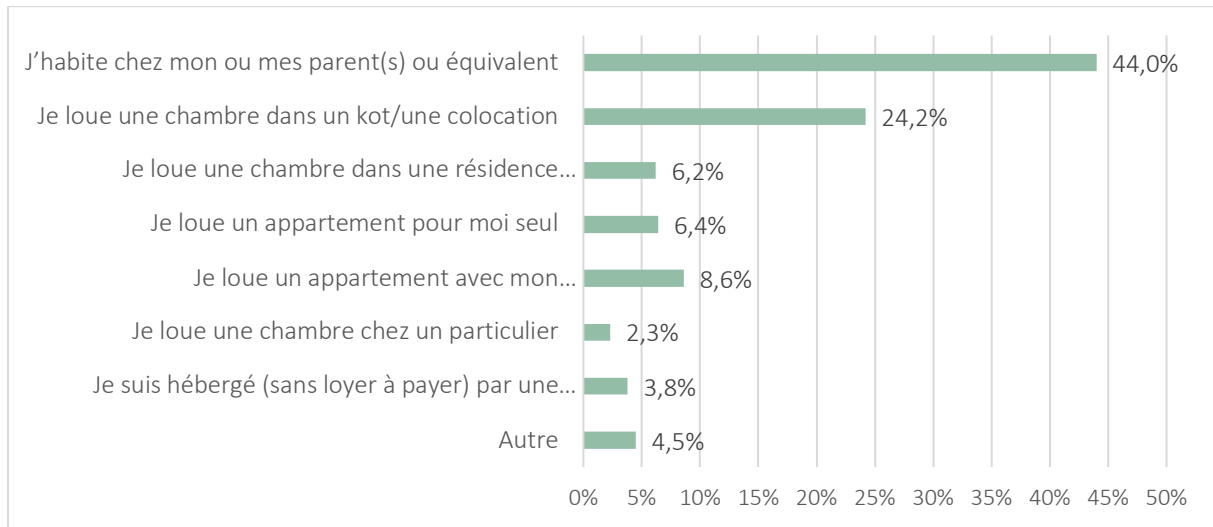


Graphique 13 : Dépenses possibles

De manière générale, les étudiant-es semblent pouvoir se permettre les dépenses listées ci-dessus. Les dépenses en lien avec les vacances d'une semaine, les plaisirs personnels réguliers ou encore les activités de loisirs sont identifiées comme plus difficilement assumables par un tiers des répondant-es. De plus, 8,1% d'entre eux-elles indiquent rencontrer des problèmes financiers pour chauffer leur logement.

LOGEMENT

Ci-dessous, le **type de logement occupé la semaine en période de cours** par les répondant·es :



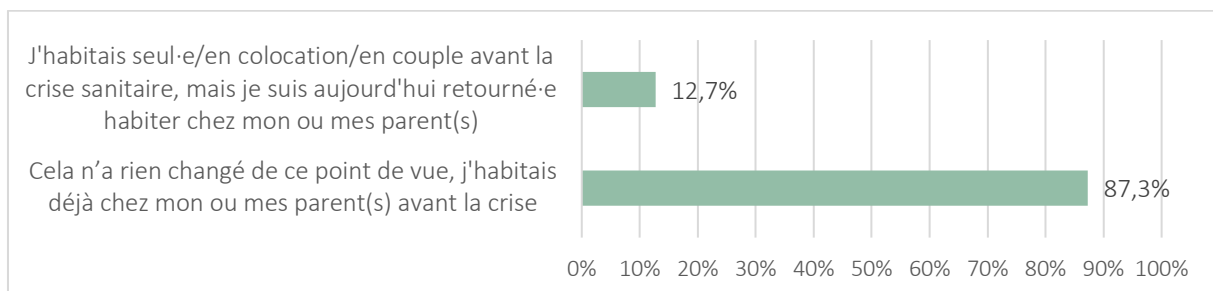
Graphique 14 : Logement en période de cours

La majorité des répondant·es mentionnent habiter chez leur(s) parent(s) et près d'un tiers d'entre eux·elles louent un kot, sont en colocation ou louent une chambre dans une résidence universitaire.

Autre : les réponses concernent le fait d'être propriétaire avec ou sans conjoint·e et/ou avec ou sans enfant(s). Certain·es mentionnent vivre seul·es, avec un·e conjoint·e ou avec leur(s) enfant(s) dans un studio, une maison ou dans un appartement. D'autres indiquent vivre au domicile de leur conjoint·e. Quelques personnes indiquent louer un appartement avec un membre de la famille/ami·e·s sans considérer cela comme une colocation ou encore être en colocation tout en étant avec leur partenaire et/ou leur(s) enfant(s). D'autres signalent vivre chez leur(s) parent(s)/beau(x)-parent(s) ou dans un logement appartenant à leur famille en payant ou pas un loyer ou en participant à certains frais. D'autres situations sont mentionnées : vivre chez leur(s) parent(s) mais posséder un kot, être hébergé·es chez des ami·es, être aidé·es financièrement par des proches, vivre dans un internat, un centre d'accueil, sa voiture, au travail, un appartement vétuste ou encore être SDF, etc.

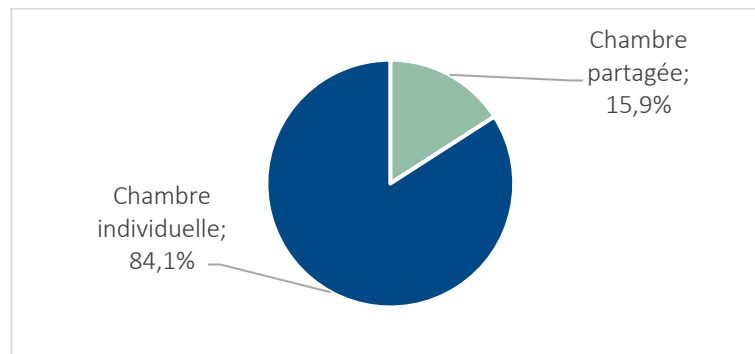
Les personnes indiquant **louer une chambre** chez un particulier, avec leur partenaire, pour eux·elles seul·e, dans une résidence universitaire ou encore dans un kot/une colocation ont indiqué payer un loyer **moyen de 499,6€ par mois, charges comprises, pour leur logement (médiane = 450,0€)**.

Quant aux personnes indiquant **vivre chez leur(s) parent(s)**, il leur était demandé d'indiquer **l'impact de la crise du coronavirus sur le logement qu'ils·elles habitaient pendant la semaine**.



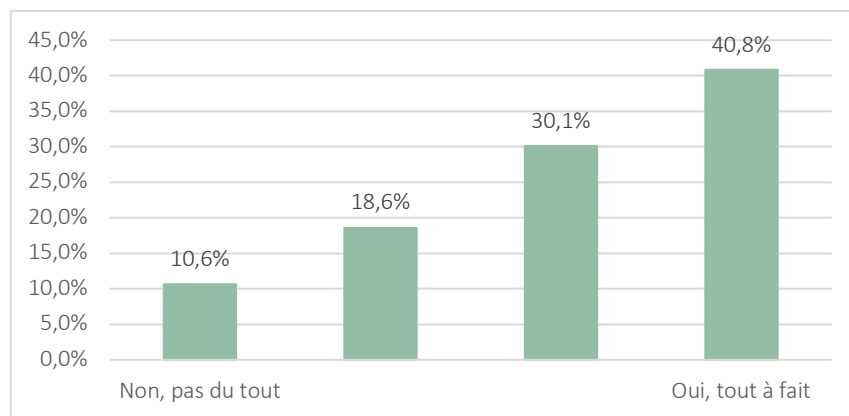
Graphique 15 : Impact COVID-19 sur le logement

Ci-dessous, un graphique indiquant si les répondant-es **partageaient leur chambre avec une autre personne** (autre que leur conjoint-e ou un nourrisson) dans le logement occupé en semaine pendant les cours.



Graphique 16 : Chambre partagée

Les répondant-es ont également indiqué s'ils-elles disposaient d'un **endroit suffisamment calme pour étudier et effectuer leurs travaux universitaires** dans le logement occupé en période de cours.

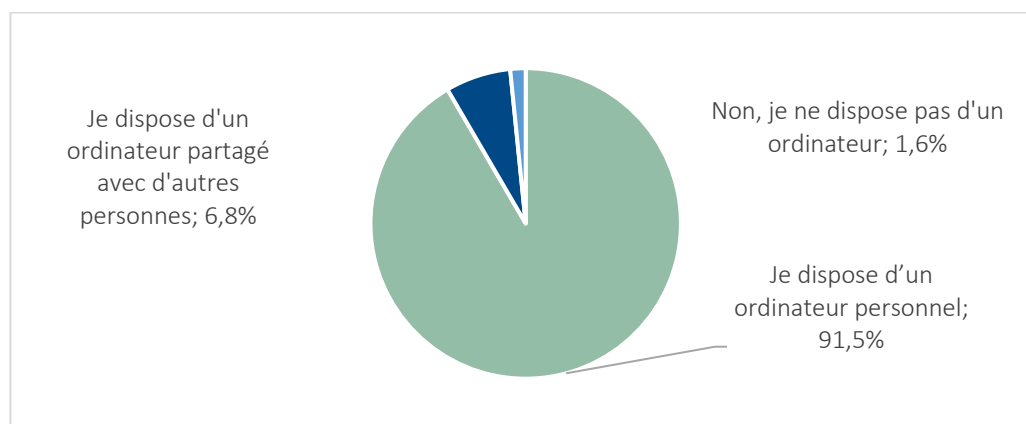


Graphique 17 : Lieu calme pour étudier

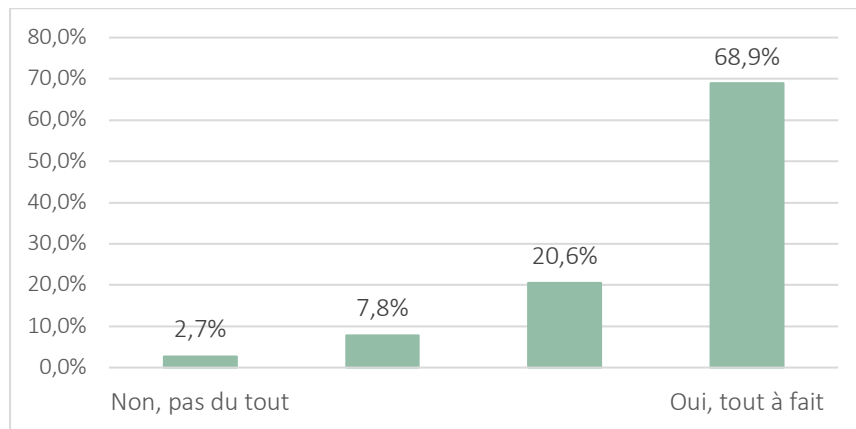
MATERIEL INFORMATIQUE

Dans cette partie, les répondant-es ont évalué la **qualité de leur équipement informatique et de leur connexion internet** pour suivre les cours, effectuer leurs travaux universitaires ou avoir accès aux informations numériques diffusées par l'ULB.

Ordinateur (fixe, portable ou tablette) dans leur lieu de vie

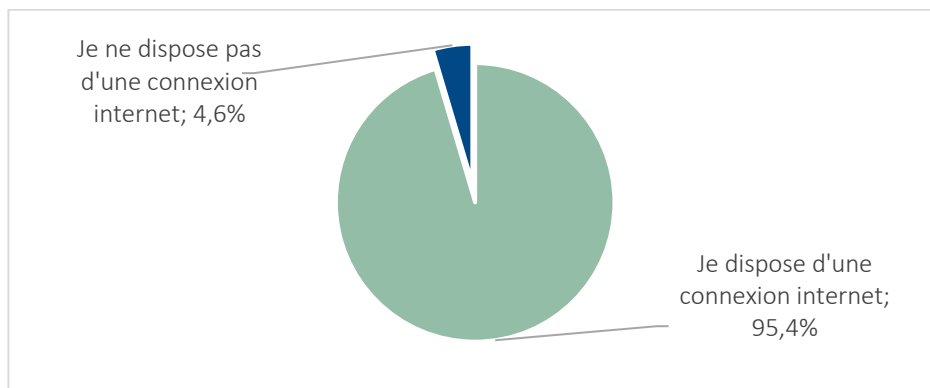


- La plupart des répondant-es disposant d'un ordinateur personnel ou partagé se sont dit tout à fait **satisfait-es de leur équipement informatique** pour suivre les cours et/ou avoir accès aux informations numériques diffusées par l'ULB. 10,5% déclarent que leur matériel est inadéquat.

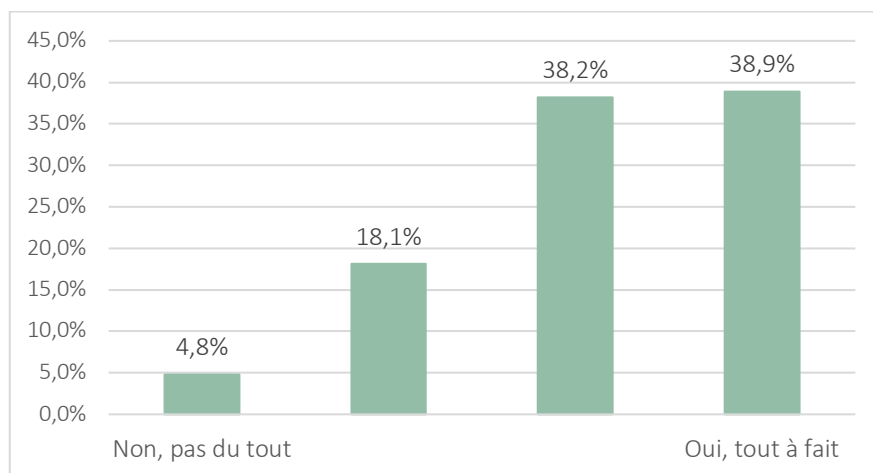


Graphique 18 : Satisfaction matériel informatique

Connexion internet (autre que 3G/4G) dans leur logement pendant la semaine



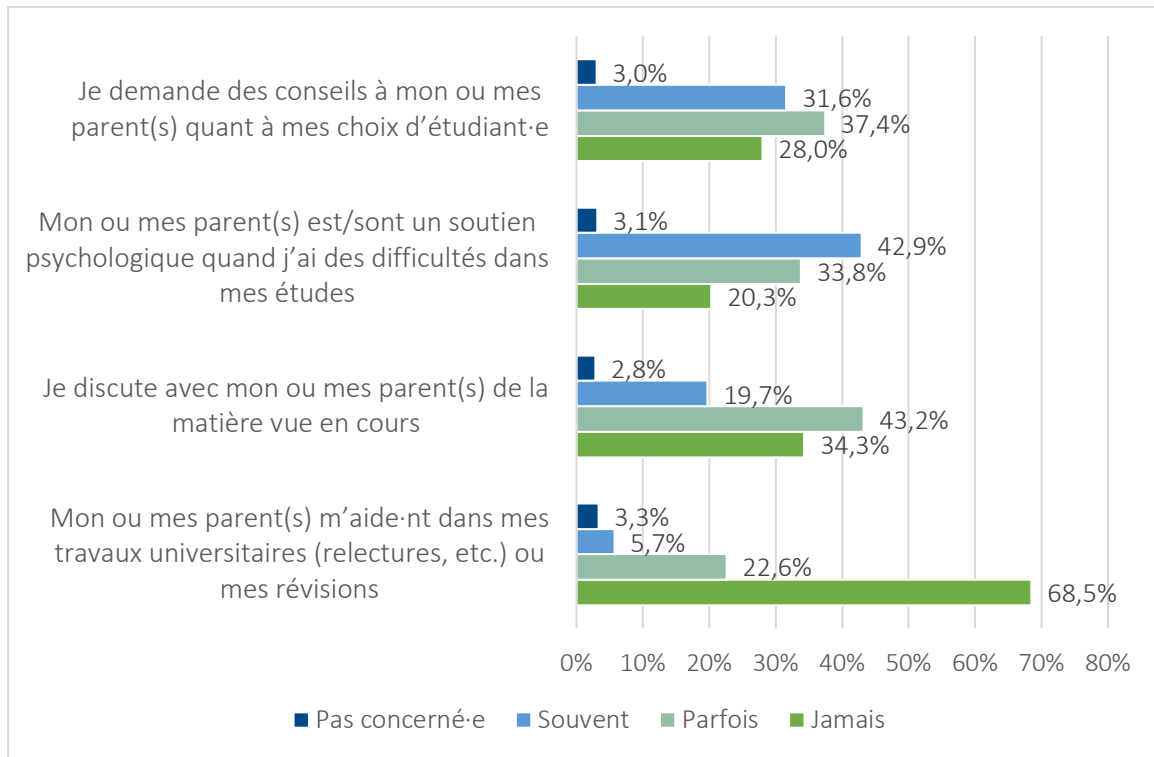
- **77,1%** des répondant-es ont signalé une **connexion internet adéquate** tandis que **22,9%** ont déclaré que **cette connexion était insuffisante** pour suivre les cours en ligne ou avoir accès aux informations numériques diffusées à l'ULB.



Graphique 19 : Satisfaction connexion internet

APPUIS FAMILIAUX

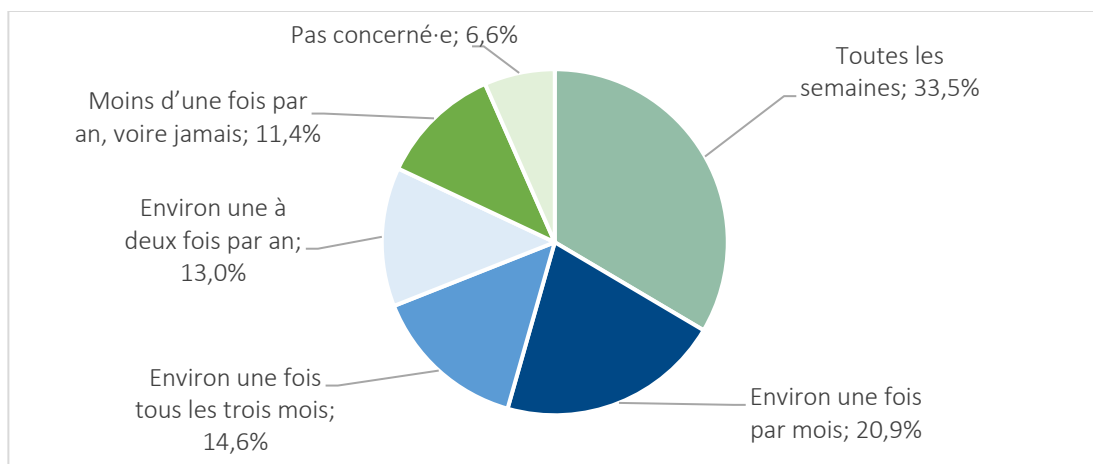
Dans ce volet, les répondant-es ont évalué les **relations entretenues avec leur(s) parent(s)** (ou équivalent).



Graphique 20 : Relations répondant-es-parent(s)

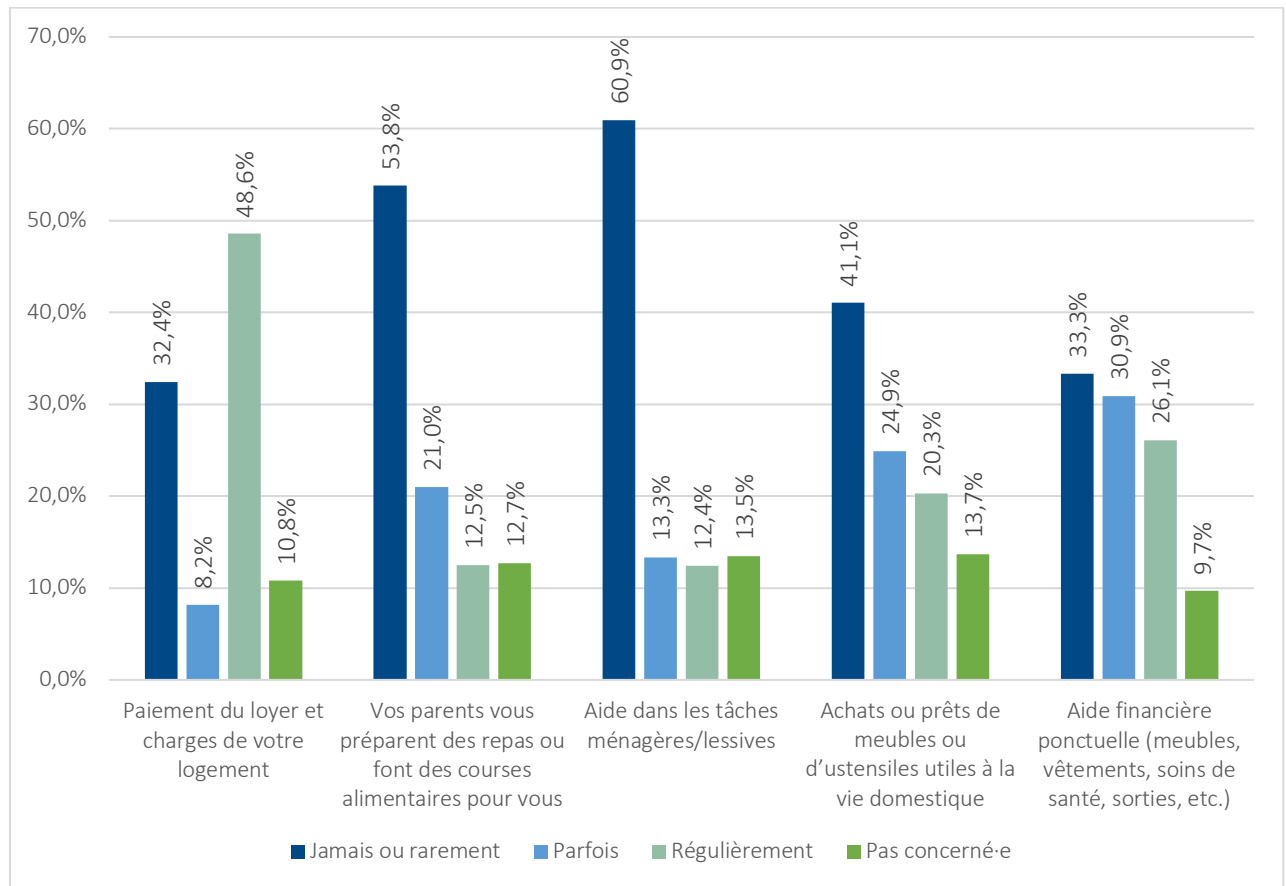
On constate que les répondant-es bénéficient du soutien psychologique de leur(s) parent(s) lorsqu'ils-elles font face à des difficultés dans leurs études ou lorsqu'ils-elles ont besoin de conseils. Ils-elles discutent parfois des matières vues avec leur(s) parent(s). Peu d'étudiant-es indiquent solliciter leur aide pour la réalisation de travaux ou pour leurs révisions.

Après cela, les étudiant-es ne vivant pas chez leur parent durant la semaine ont indiqué la **fréquence à laquelle ils-elles voyaient leur(s) parent(s)** (ou équivalent).



Graphique 21 : Fréquence des visites avec leur(s) parent(s)

Pour finir, un graphique reprenant l'aide matérielle reçue de la part de leur(s) parent(s) (ou équivalent).



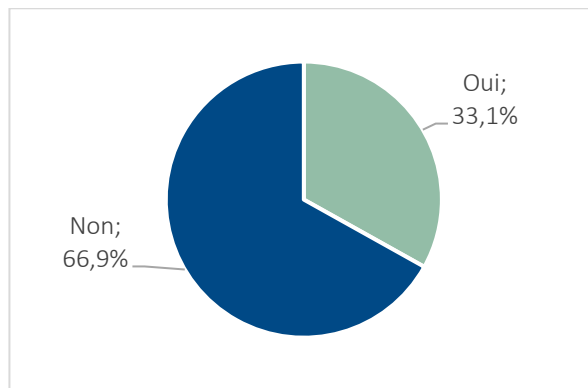
Graphique 22 : Aide matérielle parentale

On constate que l'aide matérielle du ou des parent(s) réside principalement dans le paiement du loyer et des charges du logement étudiant et dans une moindre mesure dans des achats ponctuels.

EXPERIENCES PERSONNELLES

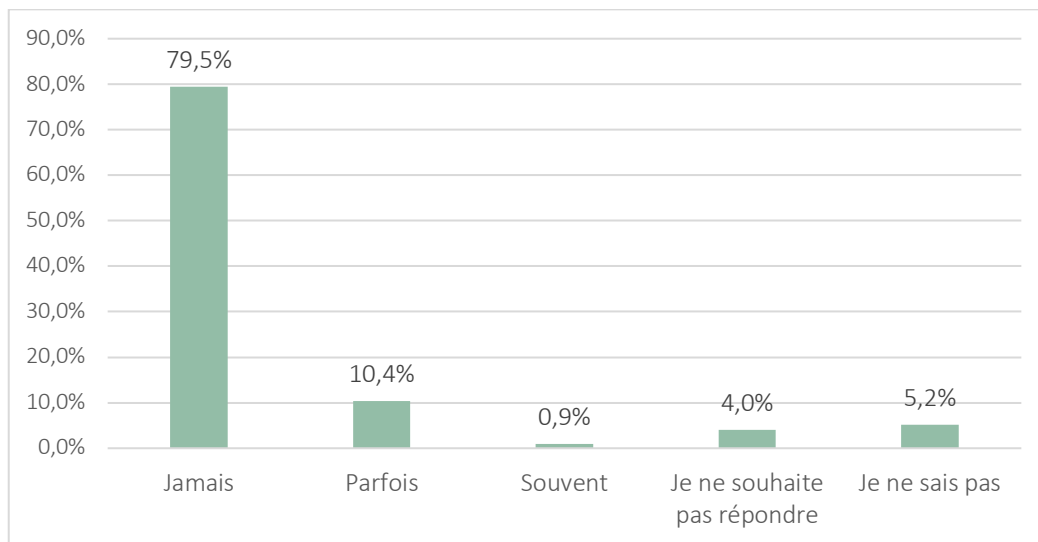
Le **vécu de discriminations systémiques** étant lié à la précarité financière⁶, certaines questions sur le sujet ont été soumises aux étudiant·es dans ce questionnaire.

Dans un premier temps, il a été demandé aux répondant·es si, **dans leur vie, ils-elles avaient déjà fait l'expérience d'une discrimination basée sur leur couleur de peau, origine ou encore religion**. Un étudiant·e sur trois déclare en avoir fait l'expérience.



Graphique 23 : Expérience de discriminations basées sur la couleur de peau, l'origine ou la religion

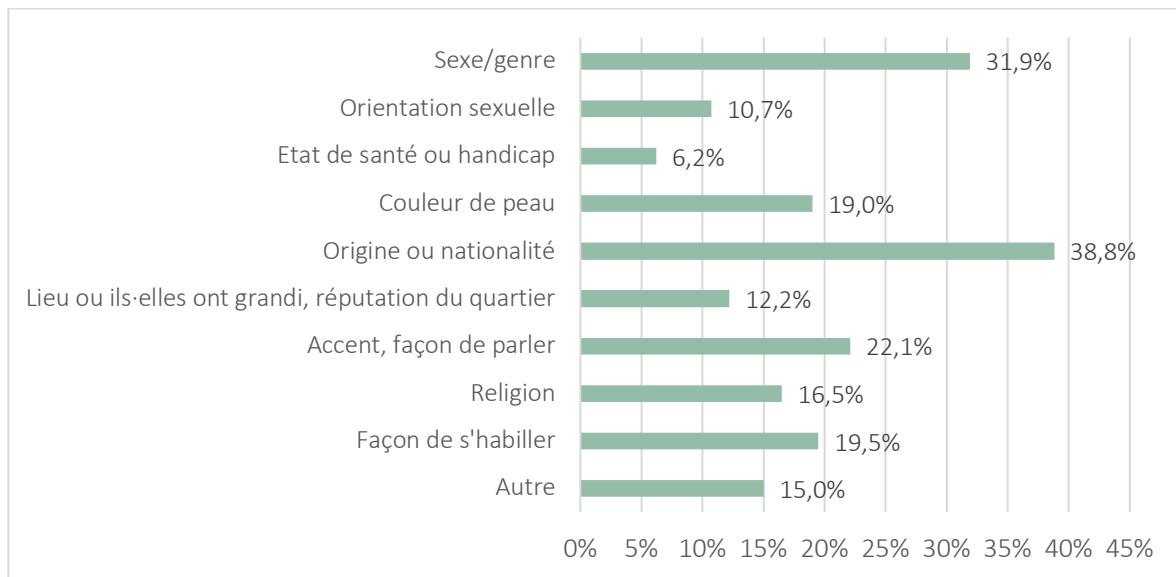
Après cela, il était demandé à l'ensemble des répondant·es **si au cours de leur parcours à l'ULB, ils-elles avaient subi des insultes ou des propos humiliants**. Ces derniers pouvant avoir eu lieu sur le campus, pendant ou en dehors des cours ou encore dans le cadre de toute autre activité liée à leurs études universitaires.



Graphique 24 : Insultes ou des propos humiliants subis à l'ULB

⁶ Discrimination et pauvreté: deux défis indissociables Un avis d'Equinet | Décembre 2010 ISBN 978-92-95067-51-6

Les 11,3% de répondant-es (402 personnes) ayant indiqué avoir parfois ou souvent subi des insultes ou des propos humiliants au cours de leur parcours à l’ULB, indiquaient ensuite à quoi ils-elles pensaient que ces insultes et propos humiliants étaient liés.

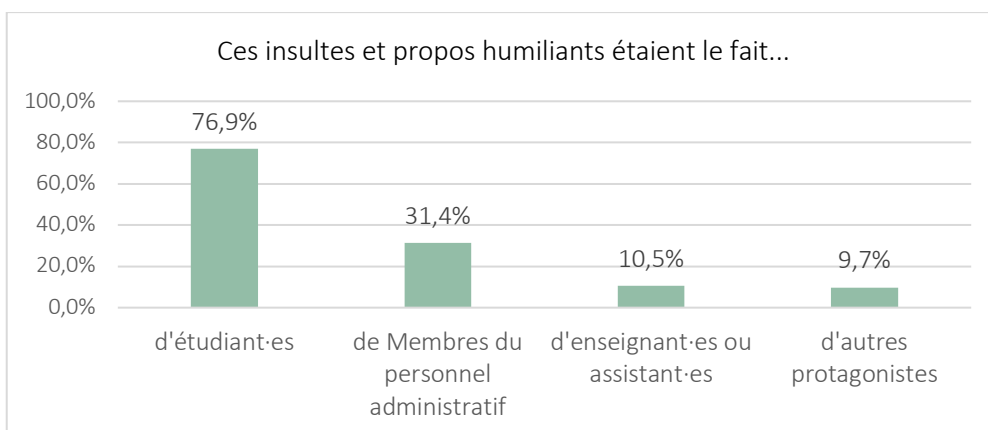


Graphique 25 : A quoi ces insultes et propos humiliants étaient liés.

Pour les personnes ayant subi des insultes ou propos humiliants, les principaux facteurs identifiés sont le sexe/genre et l’origine ou la nationalité auxquels peuvent être associées l’orientation sexuelle et la couleur de peau. L’accent, la façon de parler ou de s’habiller sont aussi des facteurs souvent cités.

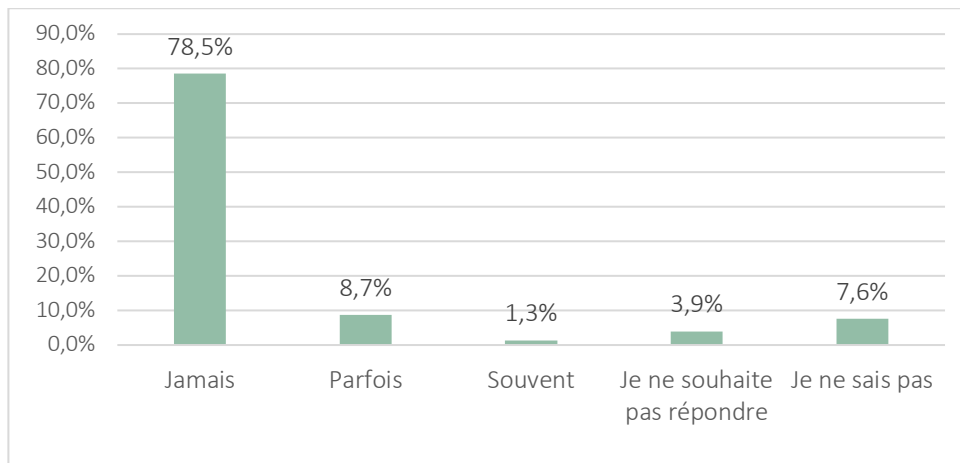
Autre : on retrouve des causes liées à la scolarité (échec, double cursus, comportement en cours, niveau d’études, stages, travaux de groupe, etc.), à l’apparence physique en général ou encore de manière plus ciblée par rapport au poids, à la situation familiale (milieu familial, milieu social favorisé ou défavorisé, professions des parents, etc.), aux capacités intellectuelles, à la personnalité, à la façon de se comporter, à l’âge, aux opinions politiques, à la situation financière, etc.

Ces mêmes 11,3% ont alors indiqué de qui ces insultes émanaient.



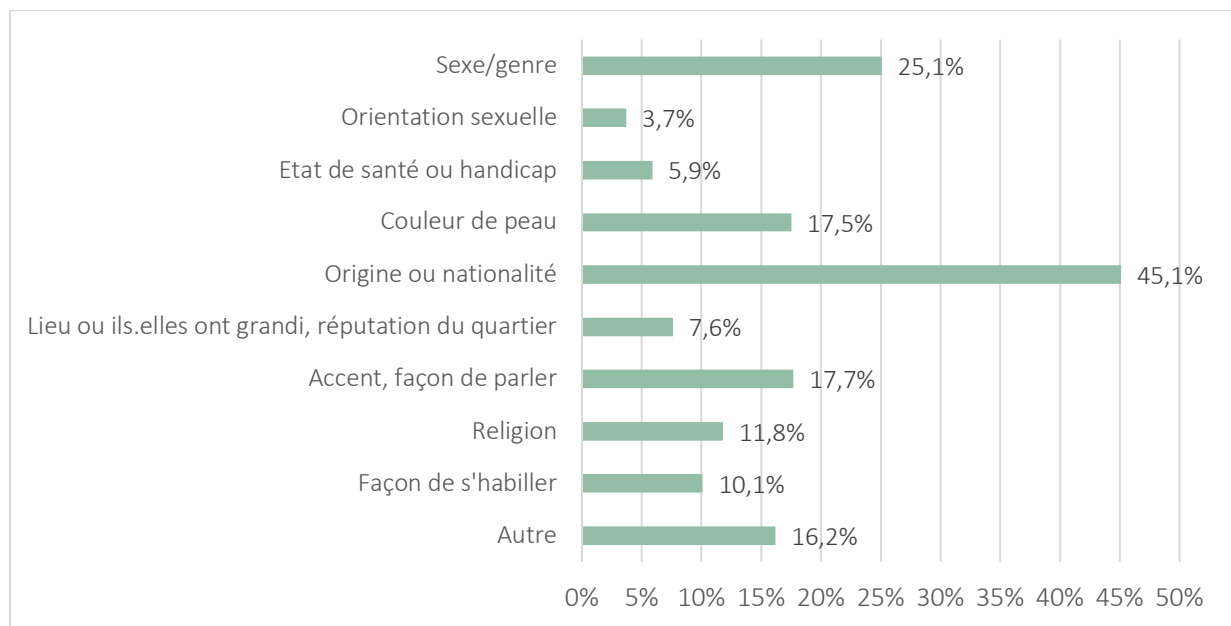
Autre : les réponses font référence à des passant-es, des personnels/collègues/patient-es sur le lieu de stage/de travail, des personnels de l’ULB (bibliothèques, ouvrier-es, etc.), des médecins, ou encore dans le cadre des études (dans le cadre du mémoire, lors du baptême, etc.), etc.

Après cela, il était demandé à l'ensemble des répondant·es si au cours de leur parcours à l'ULB, ils-elles avaient subi des **traitements inégaux ou des discriminations** pouvant avoir eu lieu sur le campus, pendant ou hors des cours, ou dans toute autre activité liée à leurs études universitaires.



Graphique 26 : Traitements inégaux ou des discriminations à l'ULB

Les 10,0% de répondant·es (355 personnes) indiquant avoir parfois ou souvent subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours de leur parcours à l'ULB, ont ensuite indiqué à quoi ils-elles pensaient que ces traitements inégaux ou des discriminations étaient liés.

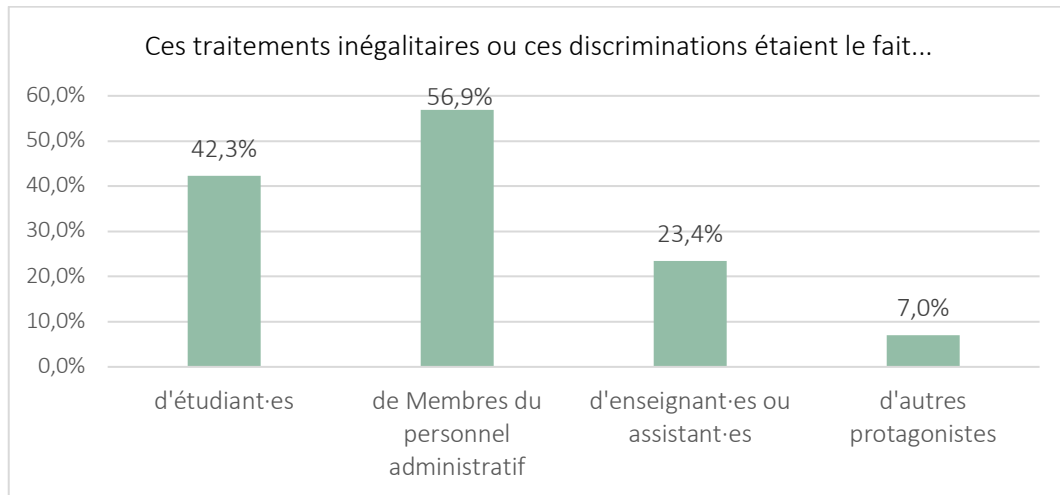


Graphique 27 : A quoi ces traitements inégaux ou des discriminations étaient liés

Le principal facteur des traitements inégaux semble être l'origine ou la nationalité auquel peuvent être associés la couleur de peau, l'accent ou la façon de parler. Le sexe/genre venant en 2^{ème} position.

Autre : on retrouve des causes liées à la scolarité (résultats, parcours, compétences, choix d'études, niveau d'études, double cursus, stages, etc.), à l'apparence physique en général ou encore de manière plus ciblée par rapport au poids, à la situation familiale (milieu familial, milieu social favorisé ou défavorisé, etc.), à la personnalité, à la façon de se comporter, de penser, à l'âge, aux opinions politiques, à la situation financière, au statut (en emploi, etc.), etc. Quelques étudiant·es mentionnent n'avoir aucune idée des causes de ces traitements inégaux ou discriminations.

Ici encore, il était demandé **aux 355 personnes mentionnant avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations** au cours de leur parcours à l'ULB d'indiquer de qui cela émanait.



Autre : les répondant-es mentionnent des personnes extérieures à l'université, des personnels/collègues sur le lieu de stage, d'autres personnels de l'ULB (médecins, restaurant, sécurité, etc.), des médecins, ou encore dans le cadre de leur mémoire, etc.

EN CONCLUSION

Cette enquête sur les ressources économiques permet de **comprendre les réalités d'une partie des étudiant-es en cette période de crise**. Qu'il soit question de logement, de finances, de ressources ou d'études, le confinement a engendré de nombreux changements dans leur quotidien. Les appuis familiaux dont ils-elles bénéficient représentent également un facteur essentiel dans la compréhension de leur vécu. Les discriminations systématiques étant liées à la précarité financière, les étudiant-es étaient également consulté-es sur d'éventuelles expériences personnelles de discriminations à l'ULB.

Dans un premier temps, cette enquête met en évidence que **les principales ressources financières des étudiant-es proviennent de la famille et/ou d'activité(s) rémunérée(s)**. Bien qu'un tiers indique que la crise n'a eu aucun impact financier, nombreux-euses signalent la **perte d'un emploi ou la diminution de leurs heures de travail**. Pour plus de la moitié des étudiant-es en emploi, cette **activité rémunérée leur est indispensable pour vivre**. De plus, la moitié signale avoir déjà raté les cours pour s'y rendre. On note également que **près de la moitié des étudiant-es mentionnent nouer difficilement voire très difficilement les deux bouts** en fin de mois. Il semble alarmant que **13,2% d'entre eux-elles signalent ne pas se permettre de chauffer suffisamment leur logement** car ils-elles n'en ont pas les moyens ou pour d'autres raisons. Concernant les **aides financières**, plus d'un tiers indique **ne pas savoir s'ils-elles peuvent en bénéficier**. Ceux et celles mentionnant pouvoir en bénéficier mais ne pas y avoir recours évoquent des démarches administratives décourageantes ou ne pas savoir comment demander ces aides. Il semble plus facile de franchir le cap d'une demande d'aide au SSE qu'au CPAS.

Quant aux temps alloués aux diverses activités scolaires, récréatives et professionnelles, **38,4% des étudiant-es souhaiteraient pouvoir consacrer plus de temps à leur activité rémunérée**. En moyenne ils-elles allouent plus de temps à leurs travaux scolaires personnels et au suivi des cours chaque semaine. Les étudiant-es se disent **satisfait-es du temps passé pour suivre les cours**, pourtant la plupart souhaiterait **consacrer plus de temps à des activités récréatives** ainsi qu'au travail scolaire personnel.

Dans le cadre des études, les étudiant·es font **plus souvent appel à d'autres étudiant·es ou de personnes extérieures** qu'à leurs professeur·es et assistant·es. **Les dispositifs d'aide à la réussite semblent ne pas être fréquemment consultés.** La plupart des répondant·es bénéficient du soutien psychologique des parents lorsqu'ils·elles font face à des difficultés dans leurs études ou qu'ils·elles ont besoin de conseils.

En termes de logement, **la majorité des répondant·es mentionnent habiter chez leurs parents et près d'un tiers d'entre eux·elles louent un kot, sont en colocation ou louent une chambre dans une résidence universitaire.** Beaucoup occupent un **endroit assez calme pour étudier et effectuer leurs travaux universitaires** la semaine en période de cours. Quant au matériel informatique, **9 étudiant·es sur 10 disposent d'un ordinateur personnel, avec une connexion internet satisfaisante** pour la plupart. Toutefois, 1,6% des répondant·es ne disposent pas d'ordinateur et 4,6% de connexion internet.

Concernant la situation financière des répondant·es, **la majorité signale ne pas être indépendant·es financièrement de ses parents** et 1 étudiant·e sur 5 indique l'être complètement. L'aide matérielle des parents réside principalement dans le paiement du loyer et charges du logement, dans une moindre mesure pour des achats ponctuels. **De manière générale, les répondant·es et leur famille sont dans une situation financière intermédiaire,** avec une tendance orientée vers des situations plutôt difficiles. Des analyses typologiques sont réalisées dans un autre rapport permettant de qualifier plus précisément les profils des étudiant·es en difficulté financière.

Enfin, pendant leur parcours à l'ULB, **1 étudiant·e sur 10 mentionne avoir parfois ou souvent subi des insultes, propos humiliants, traitements inégalitaires ou encore des discriminations** émanant principalement d'étudiant·es ou de personnel administratif. Les principaux **facteurs identifiés sont le sexe/genre et l'origine/nationalité.**